

CAO 59

SUD

La CAO 59 SUD vous présente son :

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

« Rien n'est vrai qui force à exclure »

Albert Camus

SOMMAIRE

Le mot de la présidente.....	3
Le mot du directeur	4
Les valeurs de la CAO 59 SUD	5
Le conseil d'administration	6
L'organigramme du SIAO	7
L'observatoire local de l'errance	8
Le dispositif d'extrême urgence « Le Passage ».....	12
Le dispositif Hôtelier	18
L'Etape	23
Préparation à la sortie de détention	25
L'insertion	33
Logement adapté et IML	38
L'équipe Mobile de Proximité	43
La bagagerie.....	53
Action référent jeunes 18-30 ans	54
Le dernier mot du directeur	61

Le mot de la présidente

On ne peut pas présenter le bilan de cette année sans évoquer ce qui l'a marquée d'une manière tout à fait exceptionnelle. Ce virus qui a atteint le monde entier avec plus ou moins de violence ne nous a pas épargnés.

Des salariés, des personnes accompagnées ont nécessité des soins, certains, parce que, cas contacts, ont subi des quarantaines. Le télétravail a pu être mis en place dans différents secteurs mais toutes et tous ont appliqué avec rigueur les gestes barrières préconisés par les protocoles institutionnels.

Votre engagement n'a pas faibli devant le nombre d'appels qui a augmenté cette année encore, devant les aides morales et matérielles à apporter face à des situations souvent complexes et dramatiques bien que les interventions directes aient été limitées lors des confinements.

Malgré toutes les dispositions prises, malgré la bonne volonté de chacun, il faut reconnaître que le manque crucial de liens sociaux s'est fait ressentir dans les prises de décision.

« PARLER EST UN BESOIN, ECOUTER EST UN ART »

Souligne notre slogan, mais la communication téléphonique n'est pas suffisante.

La personne physique, le contact avec l'autre sont indispensables. La voix, les écrits, les images télévisuelles sont des outils pratiques mais il y manque l'essentiel : ce qui se transmet lors d'un face à face. « Nous pouvons avoir tous les moyens de communication du monde, mais rien absolument rien ne remplace le REGARD de l'être humain » j'ai cité Paulo Coelho (Comme le fleuve qui coule). Comment conclure, si ce n'est en exprimant un vœu, celui de retrouver rapidement un climat sanitaire et social plus favorable qui vous permettra de remplir, en toute sérénité, les missions qui vous sont confiées.

Andrée MALEZIEUX

Le mot du directeur

« Rien n'est vrai qui force à exclure », nous devons cette citation à Albert Camus. L'inclusion est notre quotidien, notre vérité, cette citation nous parle nécessairement. L'exclusion est le cœur de ce bilan, il n'est pas notre quotidien mais celui des personnes accompagnées. Impossible de faire le bilan de 2020, sans évoquer la crise sanitaire :

Les conséquences immédiates : suspensions des rendez-vous, des commissions, télétravail, réunions etc. Tous les moments de rencontres, de partages ont été suspendus, il a fallu développer de nouveaux outils, trouver une nouvelle méthode de travail.

La réorganisation nécessaire : la mise en place des gestes barrières, la distanciation sociale, le principe de précaution, sont autant d'éléments qui ont eu un impact sur notre quotidien. Il a fallu

- ✓ Repenser la cohabitation au Passage (1 ménage par logement dont la maison),
- ✓ Réserver des places dans les structures pour permettre l'isolement si nécessaire,
- ✓ Orienter vers l'hôtel les couples, les isolés
- ✓ Prolonger la veille saisonnière
- ✓ Créer des places CHS (centre d'hébergement spécifique) « COVID » sur le site de l'ALEFPA à La Sentinelle
- ✓ Penser un plan de continuité de l'activité, en préservant la santé de tous : salariés et personnes accompagnées
- ✓ Réorganiser les maraudes
- ✓ Centraliser, coordonner et assurer la distribution des masques à l'ensemble des partenaires AHI.

Autant d'éléments, d'actions qui ont nécessité beaucoup d'énergie, d'imagination, comme dans tous les secteurs d'activité, pour chaque habitant. La difficulté pour nous a été de penser distanciation alors que notre but premier est de créer du lien : les gestes barrières, le masque, les visières, les protections sont autant de barrières physiques qui rendent le contact plus difficile.

A ce jour nous ne pouvons pas connaître l'étendue des conséquences de cette crise, toutefois, le coup d'arrêt brutal de l'économie a et aura des conséquences économiques, que les plus précaires ne pourront pas surmonter. Il est à craindre dans les mois à venir de constater une recrudescence de primo-arrivants. Mais pour nous préoccuper de demain il est nécessaire d'analyser hier pour comprendre aujourd'hui.

Ce bilan 2020, est celui des 4 antennes, pour l'instant avec la mise en place de SI-SIAO nous ne sommes pas en capacité d'avoir des données distinctes par arrondissement, nous vous présentons donc les données globales du sud du département pour la partie observatoire de l'errance, d'autres actions, par contre, ont des données par arrondissement.

Je le répète chaque année, nous ne voulons pas juste livrer des chiffres et des statistiques. Notre objectif est d'analyser, identifier les manques et les progrès, pour proposer des actions nécessaires, amener des réflexions. Car c'est mon autre point d'attache : le réseau, les partenaires j'ai la ferme conviction et nous le démontrons au quotidien qu'un réseau de partenaires actif et dynamique permet de surmonter bien des difficultés.

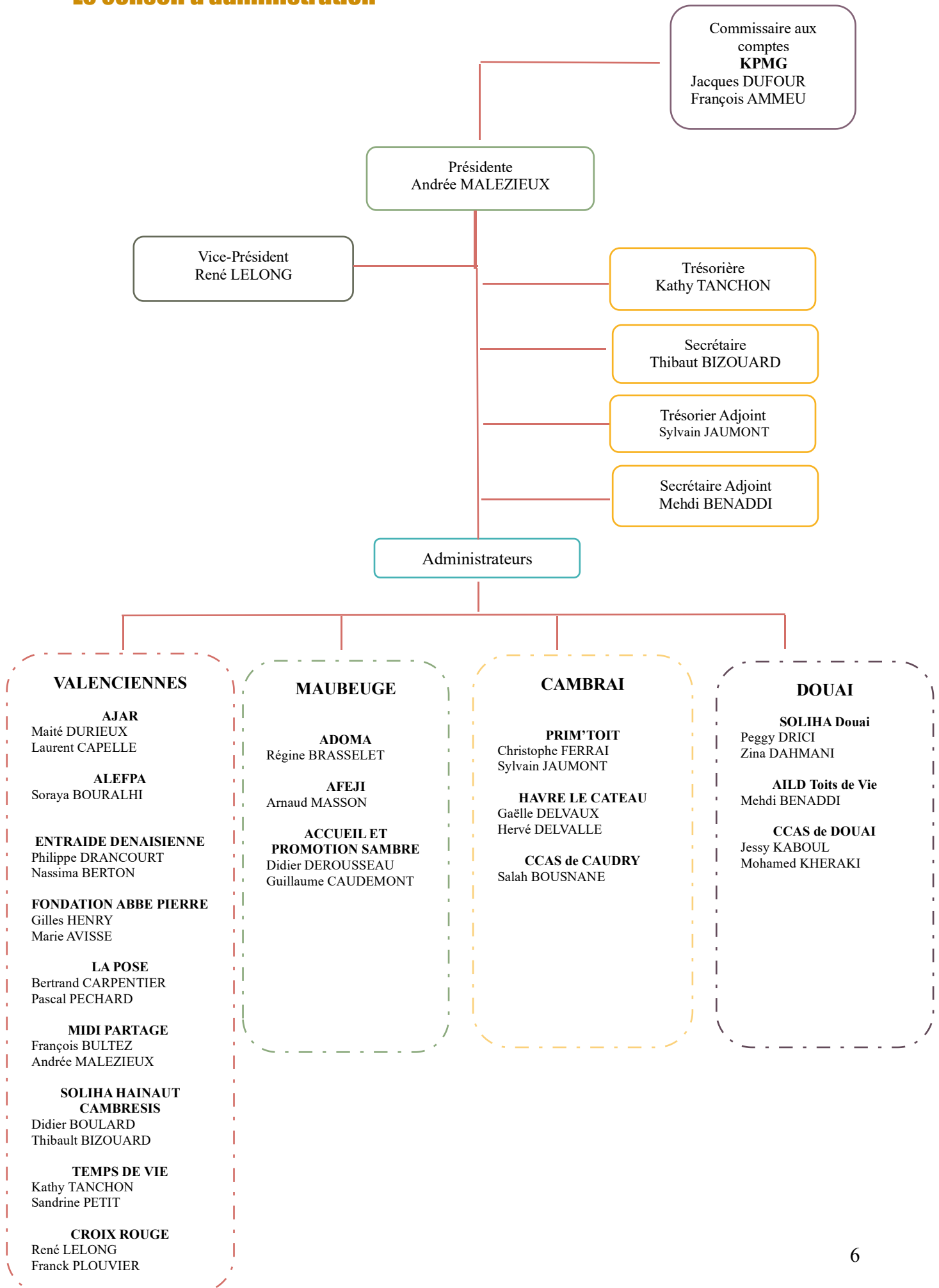
Bonne lecture !

Alexis Lefrancq

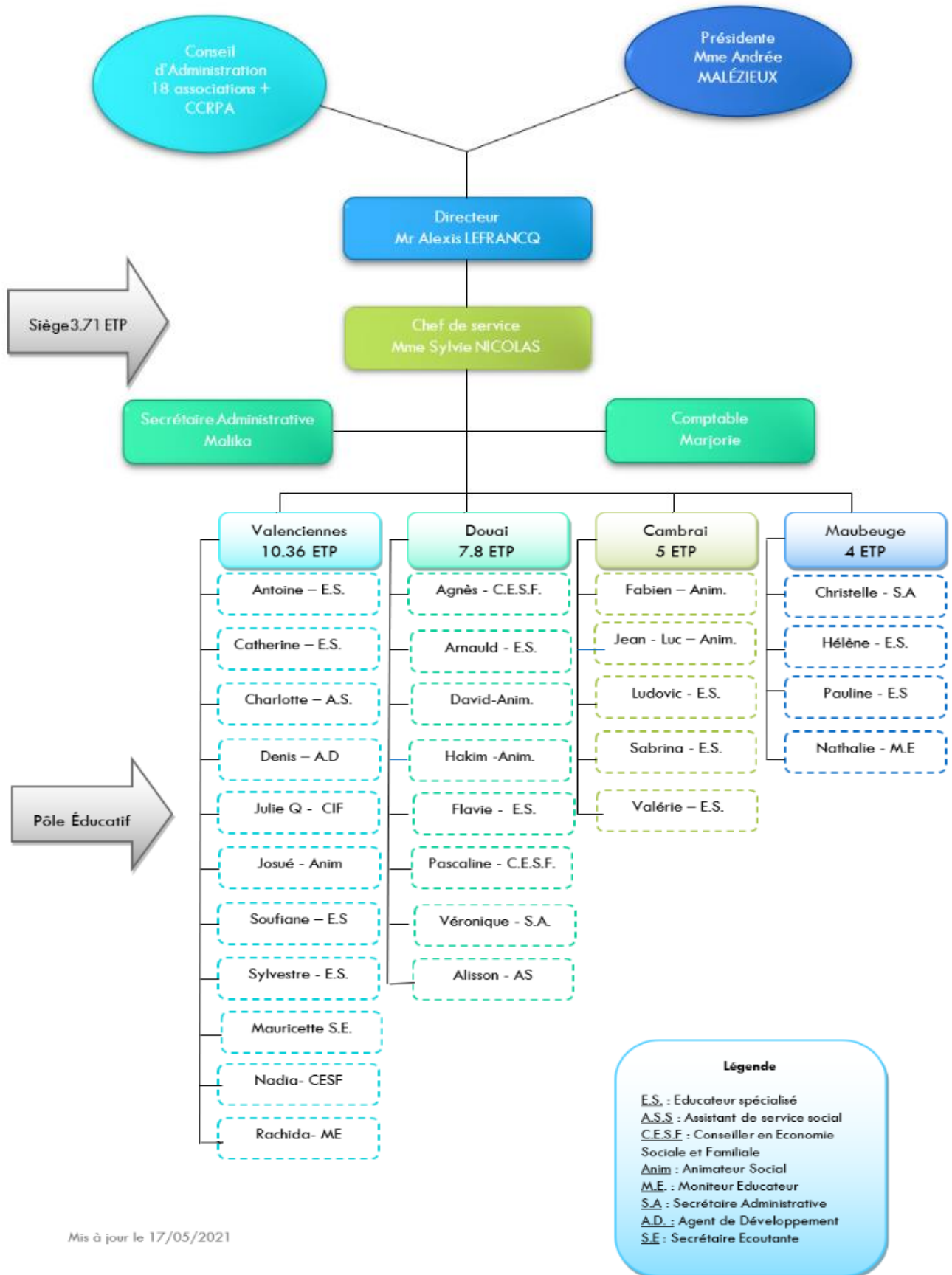
Les Valeurs de la CAO 59 SUD

Inconditionnalité	Non abandon
Continuité de la prise en charge des personnes	Egalité face au service rendu
Toujours offrir une possibilité de recommencement	S'adapter à la réalité de parcours marqués par des ruptures
Construire des parcours d'insertion adaptés	Rendre plus simples, plus équitables les modalités de l'accueil dans le dispositif d'hébergement
Favoriser dès que possible l'accès au logement	Viser l'amélioration des conditions de vie, et le développement de l'autonomie de chacun

Le conseil d'administration



L'organigramme du SIAO



Mis à jour le 17/05/2021

Petite histoire des statistiques à la CAO ...

Le travail d'analyse statistique est une mission d'origine de notre service. Pouvoir dresser un portrait des personnes en demande permet de faire évoluer les dispositifs d'accueil et d'hébergement, les différents axes d'accompagnement social, mais aussi de développer la prévention des ruptures en ciblant les problématiques.

Nous avons démarré cette mission de manière très basique il y a 20 ans, avec des feuilles et des croix comptées... c'était long et fastidieux. Nous avons ensuite bricolé des tableaux sur des logiciels, abandonnant nos crayons gris.

Nous avons eu la possibilité de créer un outil avec un informaticien. Cette « base de JérémY » a évolué, en passant de Valenciennes à Maubeuge puis à Cambrai, les collègues des Flandres ont aussi ajouté leur touche. L'objectif était de pouvoir agglomérer les données des 6 services du département pour proposer un bilan départemental. Nous avons réussi à créer *ensemble* un outil nous permettant d'extraire des données, de les compiler, 10 ans avant les projets de fusion de territoires.

Osiris est ensuite arrivé, grâce à un travail des 13 CAO du Nord et du Pas de Calais, cet outil était la version 2.0 d'un logiciel existant, PROGEDIS 115, mais qui ne nous satisfaisait pas complètement. Nous l'avons fait évoluer, l'avons adapté avec le CRESGE au fil de réunions, de constats de « bugs ».

En 2018, le déploiement des applications SI SIAO 115 et SI SIAO Insertion s'est imposé à nous. Cet outil national a l'avantage de réunir en un même lieu l'ensemble des demandes d'hébergement, verrouillé et ultra sécurisé, sous couvert de la CNIL. Ces deux applications ont fusionné en un seul et même outil en septembre 2020. Cet outil évolue régulièrement, avec des correctifs apportés par la DGCS. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à plusieurs difficultés avec cet outil :

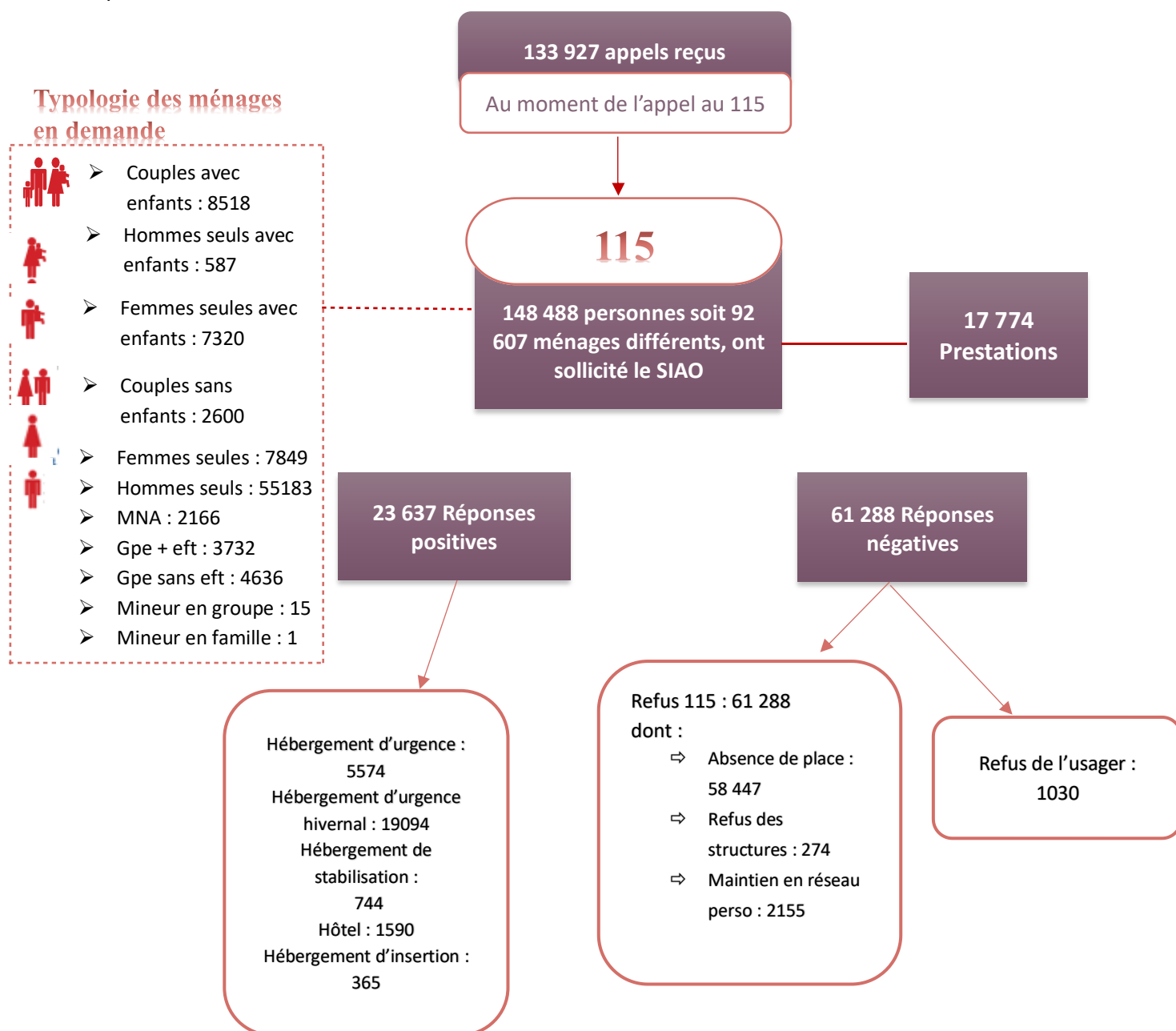
- La mise à jour des données par les structures d'hébergement, en ce qui concerne la gestion des mouvements entrées et sorties. Il nous est impossible de n'utiliser que le logiciel pour la gestion des places disponibles ou non puisqu'il n'est pas à jour, de plus si une personne n'est pas sortie d'une structure, nous ne pouvons pas l'intégrer dans une autre, cela crée des trous dans les parcours, des incohérences.
- La complétude et la mise à jour des situations des personnes reste un problème récurrent,
- Les bugs des applications, nécessitent des correctifs réguliers,
- L'existence de doublons nombreux, liés à l'impossibilité de procéder à des recherches avec une orthographe approximative (ce que permettait Osiris),
- La recherche nationale est une richesse pour le parcours des personnes en errance, mais parfois aussi un frein pour toutes les personnes ayant des noms très usités (DUPONT, ALI, DIALLO, ...),
- Les extractions statistiques sont très difficiles car elles sont prévues au niveau départemental, il n'est pas possible de travailler à l'échelle d'un arrondissement. Au-delà de cette échelle géographique, le travail d'extraction des données relève de la compétence d'un statisticien- informaticien, et non d'un travailleur social. Ces difficultés font que nos équipes créent des **outils**

statistiques parallèles, utilisant des tableaux de suivis par thématique, par commission. Le nombre d'appels reçus par nos antennes est obtenu grâce à un comptage journalier, certes automatisé, des appels de notre file active quotidienne en ligne. Nos secrétaires réalisent un travail de fourmis pour comptabiliser les rendez-vous, les appels...

Bref, les données présentées dans ce bilan sont donc plus le fruit des outils de chaque antenne, que du SI SIAO. Nous regrettons de ne pas pouvoir approfondir plus ce travail d'analyse de l'observatoire, mais espérons pouvoir le faire rapidement.

1. La demande dans le Nord :

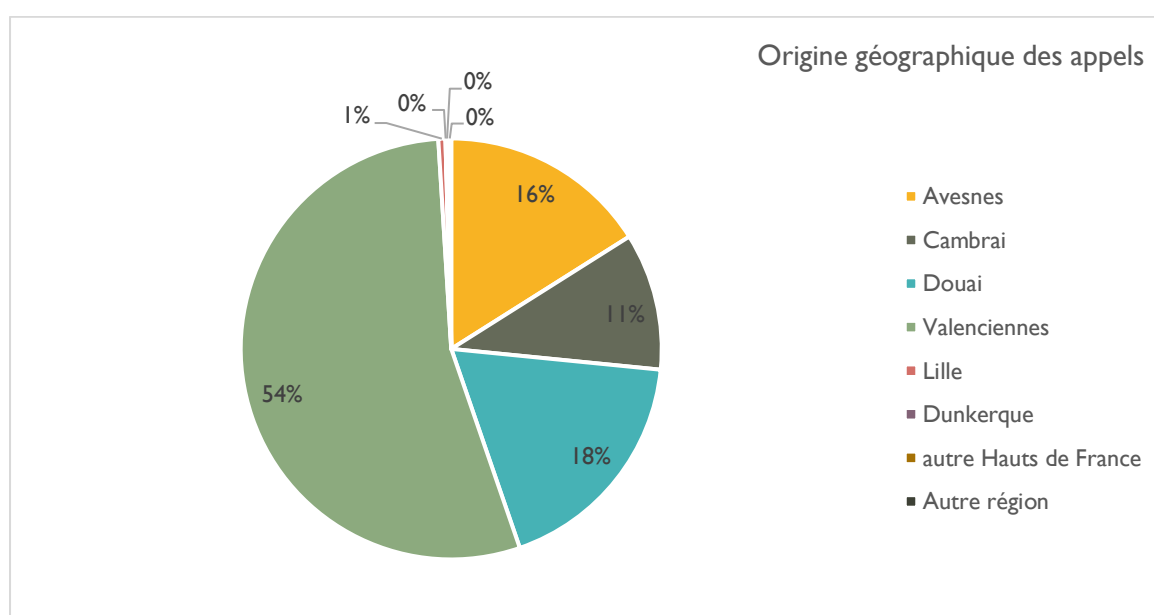
Le schéma ci-après présente les données au niveau du département du Nord. Attention, il s'agit des données du volet urgence, ou « 115 ». **Il s'agit des réponses apportées dans l'immédiateté des appels reçus au 115**, n'incluant pas les orientations proposées en entretien, après commission...



Une écrasante majorité des demandes d'hébergement restées sans solution au moment de l'appel sont dues à 95% à une absence de place disponible, ou à une absence de place adaptée à la typologie du ménage. Les refus des structures sont peu nombreux, même si tous ne sont pas forcément intégrés dans SI SIAO. Les refus de la personne sont liés à un refus de quitter un secteur, ou d'aller dans un autre. L'éloignement est un frein que nous travaillons à gommer grâce à nos conventions, avec la SNCF notamment, ou encore le travail des maraudes accompagnant vers le foyer. Les refus liés à la présence d'animaux sont peu nombreux, mais représentent toujours un obstacle sérieux dans la mise à l'abri d'une personne.

2. Demande globale à l'échelle du SIAO 59 Sud

Nous avons reçu **35 369 appels** en 2020 soit 2500 appels de plus qu'en 2019, donc une hausse de 7,6% du nombre d'appels reçus par nos services, 7 jours sur 7, 24h sur 24.



70 % des appels passent par le 115, créé par la circulaire du 30 mai 1997 transformant le numéro vert « Sans abri » en numéro d'urgence.

Environ **64% des appels reçus** concernent des demandes d'hébergement en urgence, mais aussi d'insertion ou de logement adapté, soit **22647 appels**. La réponse au moment de l'appel peut être négative, mais souvent associée à une prise de rendez-vous afin d'envisager une alternative à la mise à l'abri.

Le reste des appels, 36%, concerne des demandes d'informations, des demandes de rencontres avec les maraudes, des demandes de transferts d'appels, de bagagerie, de vestiaire ou de couvertures. Les appels polluants, ou erreurs de numéro sont très anecdotiques. Les signalements de particuliers sont finalement peu nombreux, si certains sont très bienveillants, d'autres le sont moins.

Il ne nous est pas possible cette année de détailler les demandes de prestations par exemple, puisque nous ne pouvons pas extraire ces données de SI SIAO.

3. Les sites sentinelles :

Les « structures sentinelles » assurent le relais de nos équipes la nuit de 21h30 à 8h30, les week-ends à partir de midi les samedis et dimanches, ainsi que l'après-midi les jours fériés. Par leur présence, ils complètent nos horaires et permettent une réponse 24h sur 24. Comme nos équipes, les veilleurs assurent une réponse aux demandes d'hébergement, mais aussi, surtout, une écoute indispensable. Les Structures Sentinelles sont :

- Accueil et Promotion Sambre,
- L'AJAR,
- Prim'toit Cambrai,
- Le foyer Blaise Pascal,
- Temps de Vie,
- La Pose,
- L'Alefpa assure les jours fériés.

Les équipes des sites sentinelles ont une pratique ancrée de la gestion du 115, dans la mesure où ils assurent cette tâche quasiment depuis la création du numéro d'urgence. Nous organisons des rencontres au moins une fois par an, pour échanger sur les évolutions des dispositifs, ou les difficultés, rencontrées. Ces rencontres permettent aussi aux « gens de la nuit » de se rencontrer, car ils ne se connaissent souvent que par téléphone. Partager avec eux leurs interrogations, frustrations parfois permet aussi de créer du lien entre eux, avec nous, et de sécuriser la gestion du temps particulier qu'est la nuit. Ces rencontres n'ont pu avoir lieu en 2020, en raison des conditions sanitaires.

Un système d'astreinte assuré par l'équipe de Direction de la CAO permet de renforcer la veille sociale, notamment pour toutes les situations délicates.

En 2020, **3886 appels** ont été traités par les équipes des sites sentinelle. C'est deux fois plus qu'en 2019.

4. Les entretiens :

Cette année, la situation sanitaire a eu un impact non négligeable sur le nombre d'entretiens réalisés par nos équipes. En effet, les périodes de confinement, le télétravail et l'application des gestes barrière ont restreint les possibilités de rendez-vous dans nos locaux notamment. Ainsi nos équipes ont réalisé 1892 entretiens en 2020 soit près de 850 entretiens de moins qu'en 2019. Cela n'a pas eu d'impact sur la gestion de la demande, puisque malgré cela, les demandes ont augmenté en insertion, logement adapté...

Nous tenons à rencontrer les personnes en demande afin de pouvoir établir un diagnostic social nous permettant d'orienter chacun vers la solution la plus adaptée à sa situation, et la plus proche du logement. Ces rencontres permettent aussi de présenter le dispositif d'hébergement, et les partenaires, de répondre aux questions, de rassurer, de démystifier les dispositifs, mais aussi de dédramatiser, d'apaiser, de remotiver... **Le lien social est la base de notre travail : inconditionnalité, non abandon et droit au recommencement, valeurs auxquelles nous sommes fortement attachés**, non le traitement administratif de dossiers télétransmis par une application.

Le dispositif d'extrême urgence du passage

Depuis le 1^{er} Janvier 2020, l'Abri et le Passage se confondent en un seul et même dispositif appelé le PASSAGE.

Le PASSAGE, dans sa première version, a ouvert ses portes aux familles le 1^{er} septembre 2016 au 42 rue du Colonel Glineur à Quarouble, avec une capacité d'accueil de 12 personnes.



Depuis le 13 Mars 2019, 4 appartements en autonomie complètent le dispositif avec une capacité d'accueil de 20 personnes supplémentaires.

Ainsi ce dispositif d'extrême urgence offre une capacité d'accueil totale de 32 places.

Durant l'année 2020, la structure d'hébergement d'extrême urgence a bénéficié de divers travaux (rénovation, sécurité et conformité) : L'ensemble du réseau électrique a été refait à neuf dans la partie « maison » ainsi qu'un rafraichissement des peintures au niveau du rez-de-chaussée.

Les chambres et les salles de bain seront, quant à elles, rénovées en 2021.

La porte d'entrée (de la maison) a été changée, pour améliorer la sécurité des lieux, l'isolation. D'un point de vue esthétique, l'entrée dans la maison est ainsi beaucoup plus belle et accueillante.

Enfin, des boitiers code ont été installés à l'intérieur des portes de sortie pour renforcer la sécurité au niveau des enfants.



La structure d'hébergement d'extrême urgence le Passage est un dispositif de mise à l'abri pour pallier les nuitées d'hôtel. En effet, au-delà du coût que représentent les nuitées d'hôtel force est de constater que cet hébergement n'est pas compatible avec le maintien d'une vie de famille, et dans le cas des victimes de violences conjugales n'offre pas le cadre sécurisant d'un dispositif d'hébergement.

Si une famille interpelle le SIAO en urgence, nous analysons la situation sociale de la famille. Dans un premier temps nous travaillons le maintien en réseau amical et/ou familial. Si la famille n'a aucune solution nous orientons sur le dispositif d'extrême urgence le Passage.

Même si l'accueil d'urgence peut être contraint dès le premier appel, l'écouter du 115 propose systématiquement un rendez-vous avec un travailleur social afin de travailler une solution d'hébergement plus pérenne comme le CHRS (volet insertion).

Dans un premier temps, la famille est rencontrée au SIAO avant d'être accompagnée vers la structure d'hébergement d'extrême urgence le Passage. L'objectif de cette rencontre est de

réaliser un premier bilan, sur la situation et répondre aux besoins primaires de la famille. Un accompagnement est mis en place au sein de la structure afin de définir les différents besoins (alimentaires et vestimentaires). Les familles sont orientées ensuite vers les différents partenaires (Délégation de La Croix Rouge, SOS bébé, Midi Partage, Restos du cœur, UTPAS...)

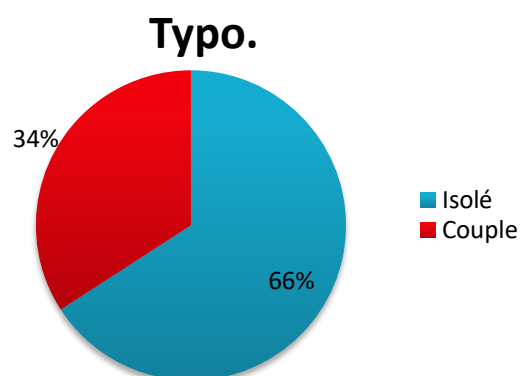
En 2020, nous avons accueilli 41 familles au cours de 42 séjours ce qui représente :

- 55 adultes dont 25 femmes (8 grossesses en cours)
- 66 enfants dont 18 enfants de moins de trois ans

1. Typologie des familles et âge des ménages :

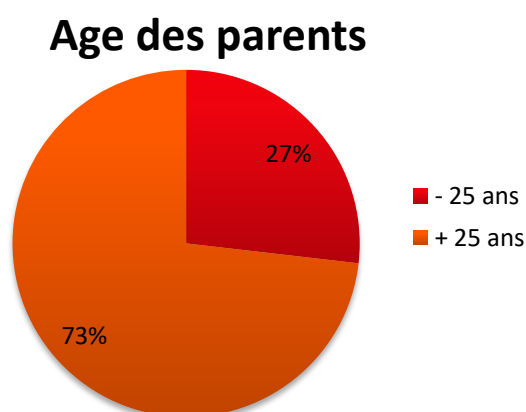
	2019	2020
<i>Isolé</i>	19	27
<i>Couple</i>	3	14

Même si en 2020, nous avons accueilli plus de personnes isolées avec enfants, nous remarquons une augmentation de la demande couple par rapport à 2019 (+ 42%).



	2019	2020
<i>-de 25 ans</i>	2	11
<i>+de 25 ans</i>	20	30

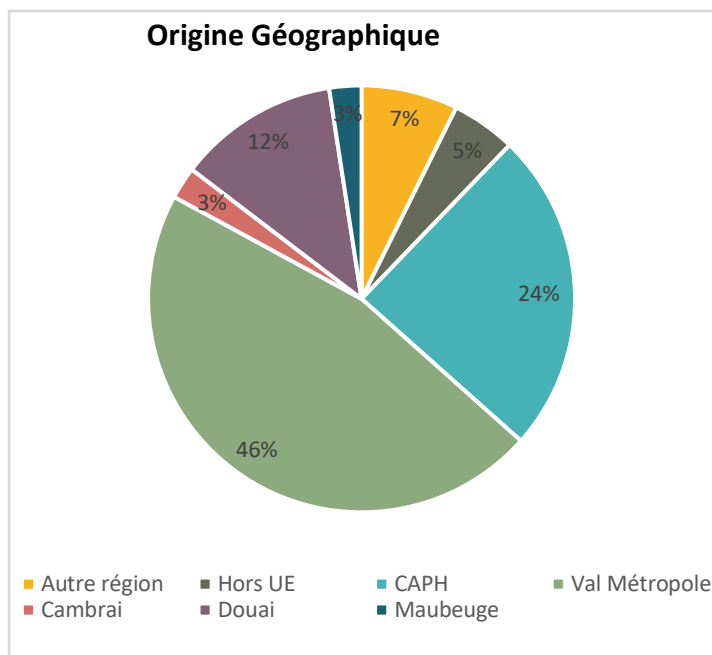
Les familles accueillies sur le dispositif du Passage sont en grande majorité âgées de plus de 25 ans (73%).



2. Origine Géographique :

Connaître l'origine de la famille permet de l'orienter au mieux et de prendre en considération sa vie quotidienne pour pouvoir entreprendre les démarches nécessaires au relogement ou à l'ouverture des droits.

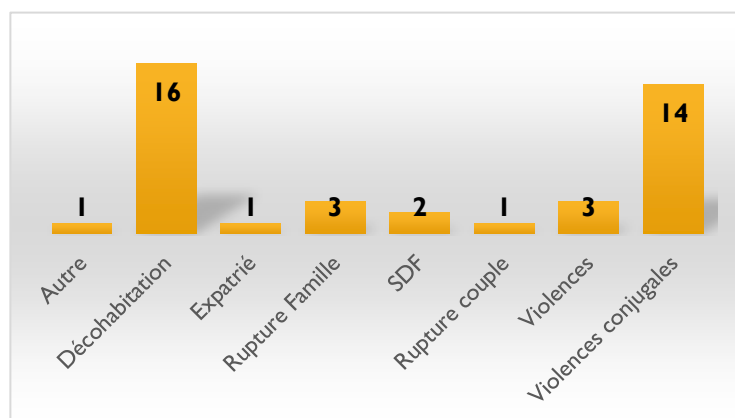
<i>Autre région</i>	3
<i>Hors UE</i>	2
<i>CAPH</i>	10
<i>Val métropole</i>	19
<i>Cambrai</i>	1
<i>Douai</i>	5
<i>Maubeuge</i>	1



Près de 46 % des familles sont originaires de Val Métropole et 24 % des familles proviennent de la CAPH. Les familles originaires des autres territoires du sud représentent 3% pour les secteurs de Maubeuge et de Cambrai et 12 % pour le secteur de Douai. Nous avons également accueilli des familles originaires d'autres régions à savoir 5 %.

3. Motifs à l'origine de la rupture d'hébergement :

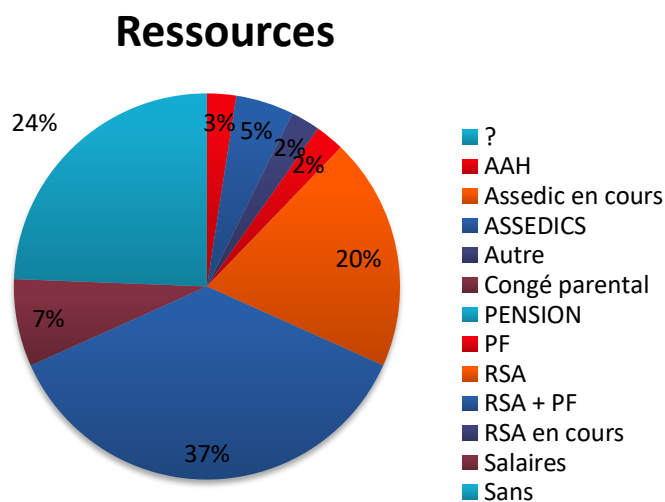
<i>Autre</i>	1
<i>Décohabitation</i>	16
<i>Expatrié</i>	1
<i>Rupture Famille</i>	3
<i>SDF</i>	2
<i>Rupture couple</i>	1
<i>Violences</i>	3
<i>Violences conjugales</i>	14



Contrairement à l'année 2019, le premier motif à l'origine de la rupture d'hébergement des familles est la décohabitation (39 %). Les situations de violences conjugales représentent le deuxième motif de rupture, à savoir (34%) des motifs d'entrée sur le dispositif.

Selon la situation sociale, nous travaillons dans le cadre du volet insertion une entrée en CHRS via le CTO familles.

4. Les ressources :



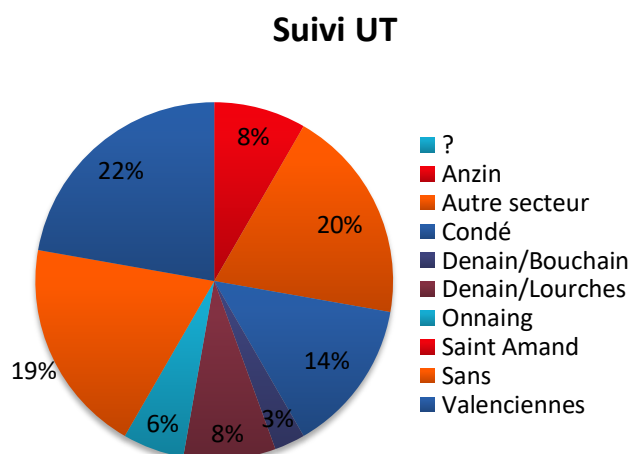
ASSEDICS	2
RSA + PF	15
Autre	1
Salaires	3
Sans	10
PF	1
RSA	8
AHH	1

Les familles hébergées perçoivent majoritairement les minima sociaux. Connaître les ressources d'une famille est un préalable indispensable pour envisager l'orientation. Dans le cas des victimes de violences conjugales, il est parfois nécessaire d'entreprendre des

démarches d'ouverture de droits lorsque c'est le conjoint violent qui perçoit les aides financières.

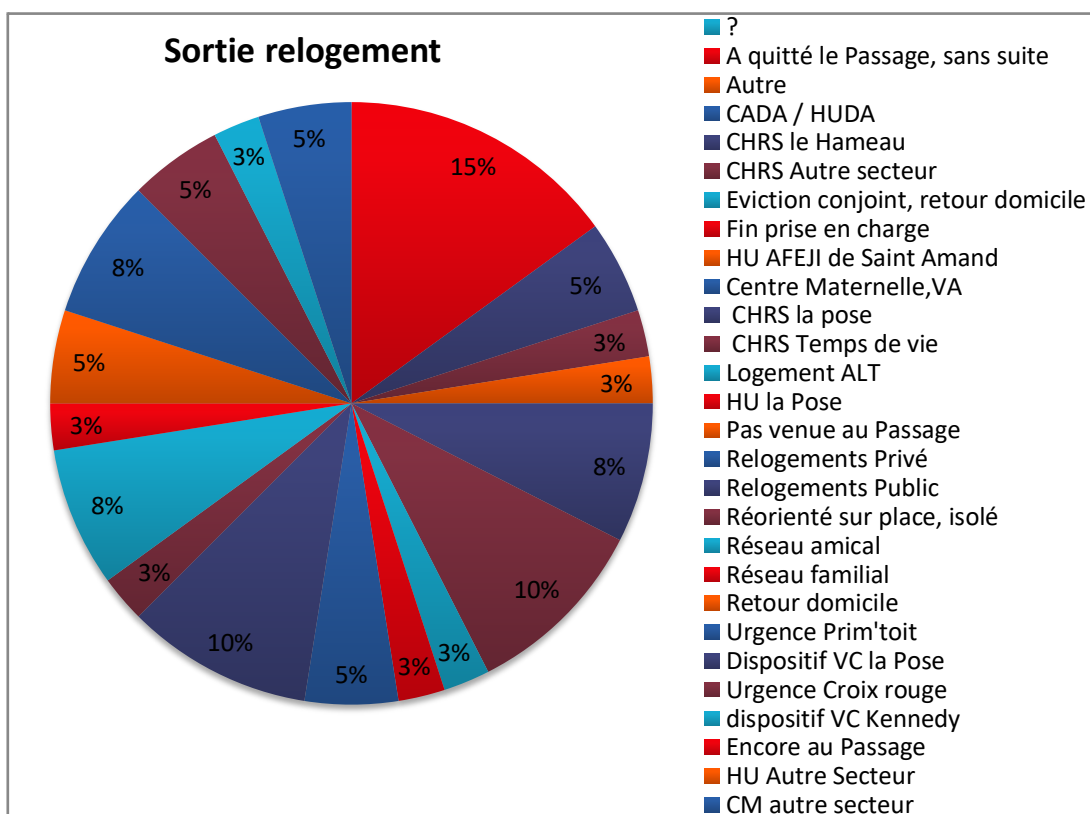
5. Les Suivis UTPAS :

Anzin	3
Autre secteur	7
Condé	5
Denain/Bouchain	1
Onnaing	2
AEMO	5
Sans	7
Denain/Lourches	3
Valenciennes	8



Nous pouvons remarquer que 22% des familles hébergées sur le dispositif d'hébergement d'extrême urgence le Passage sont suivies par l'UTPAS de Valenciennes contrairement à l'année précédente où l'accompagnement se faisait avec des UTPAS d'autres secteurs.

6. Les sorties du dispositif d'hébergement d'extrême urgence le passage :



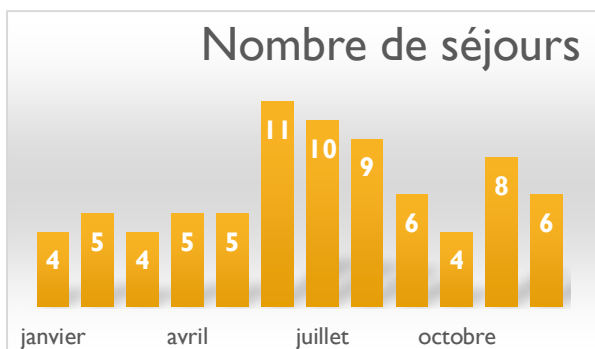
Il est important de rappeler que le Passage est un dispositif d'extrême urgence, pour permettre une orientation vers un dispositif plus adapté à la situation. Dans la logique et le respect du « logement d'abord » nous envisageons toutes les orientations possibles :

Ainsi 7 familles ont été relogées sans passer par un autre dispositif d'hébergement, 13 familles ont intégré un CHRS. Il est à relever 6 familles qui ont quitté le dispositif sans donner de suite, et 2 familles en retour domicile. Ces sorties de dispositifs ne sont évidemment pas satisfaisantes, toutefois, nous espérons surtout dans les cas de violences familiales que ce séjour est un premier pas, pour sortir du contexte violent.

7- La durée moyenne du séjour :

Une durée de séjour plus longue et moins de familles accueillies sont une conséquence directe de la crise sanitaire.

Pour l'année 2020, la durée moyenne de séjours est de 26 jours, soit 4 jours de plus qu'en 2019. La mise en place du protocole sanitaire, le confinement et des méthodes de travail différentes ont allongé les délais d'intervention et d'orientation.



On constate une baisse du nombre de séjours au printemps et à l'automne. Ces périodes correspondent aux confinements : en effet, pour préserver les familles et les intervenants, nous avons fait le choix de ne plus faire cohabiter plusieurs familles au sein de la maison, afin de limiter les risques de propagation.

Au-delà des chiffres et des statistiques, il est important de révéler un élément fondamental : Le Passage est l'exemple concret de ce qu'il est possible d'accomplir en mettant en commun nos compétences :

La gestion du dispositif appartient à la CAO 59 Sud,

L'accompagnement des familles se fait de concert entre les équipes du SIAO et celle de Temps de vie. Les besoins alimentaires sont assurés par Midi-Partage

Enfin l'extension du nombre de places disponibles n'aurait pas été possible sans Habitat du Nord qui nous a fait don des loyers de la première année, en échange des travaux de rénovation.

Mais nous ne serions pas complets si nous ne remercions pas chaleureusement Mme Gadeyne, qui n'est ni salariée ni bénévole mais sans qui rien n'aurait été possible.

Alors un immense merci à tous les intervenants qui font du Passage un dispositif à part entière, où au-delà de la mise à l'abri se reconstruisent au quotidien des parcours de vie.



LE DISPOSITIF HOTELIER

L'hôtel est une solution de mise à l'abri temporaire et exceptionnelle. Lorsqu'une famille ou un professionnel interpelle le SIAO en urgence, nous analysons la situation sociale et proposons le maintien en réseau amical et/ou familial. Si la famille n'a aucune solution nous orientons sur le dispositif d'extrême urgence le Passage ou en dernier recours une mise à l'abri sur le dispositif hôtelier. Cette année a été marquée par la crise sanitaire, ce qui explique une augmentation des orientations à l'hôtel. Afin de protéger et de répondre à la demande, les ménages dépourvus de logement lors du confinement ont été mis à l'abri sur le dispositif hôtelier. Même si l'accueil d'urgence peut être contraint dès le premier appel, l'écoutant du 115 propose systématiquement un rendez-vous avec un travailleur social afin de travailler une solution d'hébergement plus pérenne comme le CHRS.

1. La demande globale :

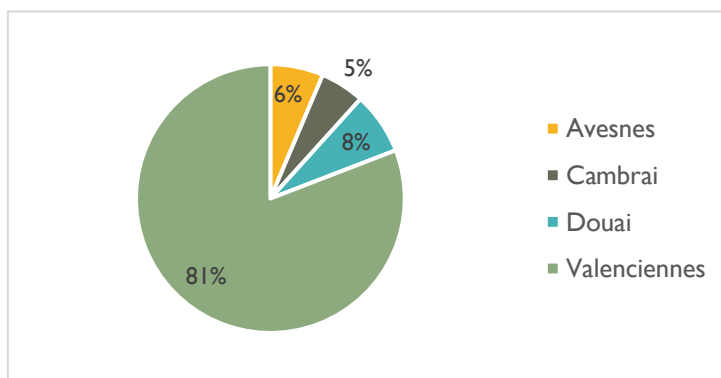
En 2020, nous avons hébergé **94 ménages**, au cours de **1 163 nuits**. La situation sanitaire, avec les périodes de confinement nous a fait recourir à l'hôtel pour mettre à l'abri des ménages pour qui nous n'avions pas d'autre solution d'hébergement, malgré la prolongation des places de veille saisonnière : femmes, personnes marginalisées en refus du collectif, familles sans droit ni titre...

Les nuitées sont majoritairement mobilisées sur les hôtels du Valenciennois, la mise à l'abri dans le cadre du confinement a été organisée exclusivement à Valenciennes, pour des ménages originaires de nos 4 arrondissements :

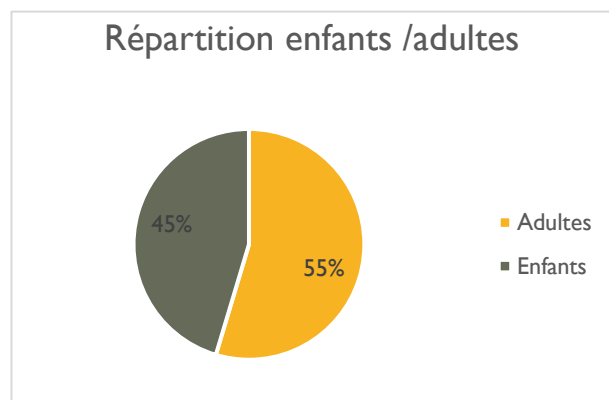
Répartition des nuitées d'hôtel par secteur

Nous avons accueilli **205 personnes** :

- 112 adultes, dont 3 femmes enceintes,
- 93 enfants, dont 30 âgés de moins de trois ans, 6 étant nés au cours de l'année 2020.
- **54 ménages hébergés sont des familles avec des mineurs.**



Hôtel	En ménages	En %
<i>Femmes seules</i>	18	19
<i>Hommes Seuls</i>	5	6
<i>Couple</i>	15	16
<i>Couples avec enfants</i>	10	10
<i>Isolés avec enfants majeurs</i>	2	2
<i>Femmes seules avec enfants</i>	38	41
<i>Hommes seuls avec enfants</i>	6	6
Total	94	



93 enfants, dont 30 de moins de 3 ans ont été mis à l'abri. La perte du « chez soi » quelle qu'en soit la raison, est un évènement douloureux, et si le séjour à l'hôtel permet une mise à l'abri, il ne permet pas de créer un foyer. C'est pour cela, que nous faisons au mieux pour que ces séjours soient les plus courts possibles, en orientant les familles vers le Passage, ou vers un dispositif d'hébergement adapté.

Dès l'accueil, nous mettons la famille en lien avec les services du Département : SSD, PMI, afin de débloquer au plus vite les accompagnements nécessaires et les ouvertures de droits.

Nous évoquerons l'accueil des femmes seules, couples et hommes seuls un peu plus loin dans ce bilan.

Le financement des nuitées d'hôtel est réparti entre 4 budgets spécifiques :

- Le BOP 303 – HUDA Hôtel,
- Le BOP 177,
- *L'extrême urgence*
- L'enveloppe exceptionnelle de mise à l'abri COVID.

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des ménages par secteurs et par enveloppe :

Secteur	BOP 303	BOP 177	Extrême Urgence	Hôtel COVID	TOTAL
<i>Avesnes</i>	1	5	0	0	6
<i>Cambrai</i>	0	3	2	0	5
<i>Douai</i>	0	7	0	0	7
<i>Valenciennes</i>	13	20	4	39	76
Total	14	35	6	39	94

2. Le BOP 303- HUDA Hôtel :

Cette enveloppe est destinée aux demandeurs d'asile orientés exclusivement par l'OFII et la DDETS après un signalement par les SIAO d'une situation de vulnérabilité. IL s'agit souvent de femmes enceintes, de mères isolées avec des enfants de moins de trois ans, avec des problèmes de santé, ...

Lorsque les familles arrivent, nous les accueillons et mettons en place l'étayage nécessaire : équipe mobile et PMI pour les suivis de grossesse, le suivi des nourrissons ou l'accompagnement et la coordination du parcours de soins, dépannages alimentaires, aide au transport si l'Allocation Demandeurs d'asile n'est pas encore versée, ... Nous travaillons en lien étroit avec la plateforme demandeurs d'asile gérée par COALLIA à Lille pour les ouvertures de droits (couverture sociale, ...) et l'OFII pour les orientations vers un hébergement plus stable, avec un accompagnement spécialisé.

Nous avons hébergé **14 familles** repérées par nos collègues de Lille essentiellement à ce titre :

- 6 ont été réorientées vers les dispositifs d'hébergement dédiés aux demandeurs d'asile de la région (CADA, HUDA),
- 4 sont toujours présentes à l'hôtel au 31 décembre 2020,
- 4 familles ont été orientées sur le dispositif de veille saisonnière de Prim'toit dans l'attente d'une réorientation vers un dispositif asile : les conditions matérielles d'accueil en veille saisonnière sont plus favorables à celles de l'hôtel.

Depuis le 1^{er} octobre 2020, notre dispositif est devenu HUDA hôtel, d'une capacité de 13 places, étendue à 18 places au vu de l'augmentation du nombre de familles éligibles.

3. Le BOP 177 : la mise à l'abri à destination des familles :

L'hôtel reste pour nous la dernière solution de mise à l'abri des familles, si nous devons y recourir, nous veillons à ce que le séjour soit de courte durée. Nous utilisons donc les nuitées d'hôtel dans le cadre de l'urgence, le temps d'organiser une mise à l'abri dans une structure d'hébergement, sur nos différents secteurs.

Nous avons accueilli **35 ménages** dans ce cadre en 2020. Le motif principal reste les violences conjugales, avec 19 familles concernées.

Les violences conjugales sont à l'origine de 20% des séjours à l'hôtel (sur la demande globale). L'orientation des victimes de violences conjugales vers l'hôtel est vraiment le dernier accueil possible pour mettre les familles à l'abri. Les solutions varient d'un territoire à l'autre :

- **A Valenciennes**, l'association La Pose propose 6 logements d'urgence en diffus. Ces logements sont régulièrement occupés ce qui explique l'orientation sur le dispositif hôtelier. L'éviction du conjoint violent n'est pas toujours une solution pour la victime, puisque certaines femmes ne peuvent et ne veulent pas retourner au domicile, les lieux étant trop chargés émotionnellement pour les envisager comme un possible

foyer. Selon la situation sociale, nous travaillons dans le cadre du volet insertion une entrée en CHRS via les commissions familles ou un relogement en IML ou via le PDALHPD. Malgré un dispositif dédié, les motifs de sortie des femmes victimes de violences conjugales restent non satisfaisants puisque sur 12 ménages, 7 n'ont pas donné suite à leur demande d'hébergement (pas venues, retournées au domicile après une ou plusieurs nuits).

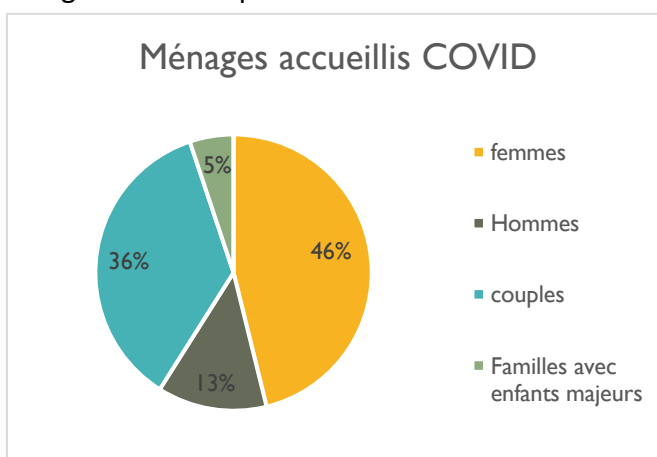
- **A Cambrai** : nous orientons peu à l'hôtel, ayant la possibilité en journée de mobiliser toute place famille disponible en urgence, y compris hors commission si c'est une place CHRS. Nous ne sommes que très peu interpellés le soir ou la nuit, malgré un nombre conséquent d'interventions des forces de l'ordre pour ce motif. Il existe un appartement dédié géré par HAVRE vers lequel nous orientons peu parce que les ménages qui nous sollicitent ont souvent besoin d'un étayage important.
- **A Maubeuge** : les ménages sont orientés d'abord vers le dispositif géré par l'AFEJI, ce n'est que si ce dispositif est complet, ou non adapté que nous envisageons d'autres solutions, l'hôtel étant la dernière.
- **A Douai** : les ménages sont orientés d'abord vers le dispositif géré par SOLFA, ce n'est que si ce dispositif est complet, ou non adapté que nous envisageons d'autres solutions, l'hôtel étant la dernière.

Le second motif principal est la **rupture d'hébergement chez des tiers**, après une période plus ou moins longue de cohabitation, suite à une expulsion, une rupture...

4. La mise à l'abri dans le cadre du COVID :

Lors du premier confinement, nous avons bénéficié d'une enveloppe exceptionnelle pour mettre à l'abri toute personne qui n'aurait pas pu trouver de solution dans les dispositifs traditionnels d'hébergement, malgré la prolongation des dispositifs hivernaux.

Nous avons mis à l'abri **39 ménages**. Nous avons accueilli **18 femmes seules**, malgré la prolongation des places de veille saisonnière. Ces orientations mettent l'accent sur **le manque de places femmes** sur notre territoire. En effet, en fonction de leur parcours de vie, de leurs difficultés : comportement, addictions, certaines femmes ne peuvent pas être orientées dans des structures accueillant des enfants,



d'autres ne peuvent intégrer des places en structure mixte. Ce constat est récurrent, au vu de l'utilisation maximale que nous faisons des places hivernales femmes, chaque année.

L'hébergement des **couples** s'est imposé à nous lors de la mise disposition des places d'hôtel pendant ce premier confinement. En effet, nous ne disposons pas de places couples ciblées dans la majorité des structures d'urgence. Lorsqu'un couple nous sollicite, nous sommes dans l'obligation de proposer deux places en séparé, au mieux dans le même collectif (si la structure valide cette solution) voire dans deux dispositifs distincts. Les ménages refusent ces solutions peu adaptées. La **notion de couple est parfois questionnée par les hébergements**, notamment quand il s'agit d'un couple récent de très jeunes adultes.

Les **hommes seuls** orientés sont des « grands marginaux » qui de par leur parcours d'errance, refusent les hébergements en collectif, il est également délicat de les y orienter au vu des difficultés qu'ils y posent (hygiène, consommations, troubles du comportement, ...). Deux messieurs ne pouvaient être orientés que vers l'hôtel en raison de la présence de leurs **animaux de compagnie**. L'accueil des ménages accompagnés d'animaux reste un problème récurrent pour nos équipes, puisque sur l'ensemble de notre territoire, seules 3 structures acceptent d'accueillir les chiens : 1 site mutualisé, 2 HU. Deux proposent un accueil extérieur en chenil, souvent difficile pour les maîtres.

COVID	En ménage	En personnes
<i>femmes</i>	18	18
<i>Hommes</i>	5	5
<i>couples</i>	14	28
<i>Familles avec enfants majeurs</i>	2	5
Total	39	56

Pour 24 ménages, le séjour a été de moins d'une semaine, puisque nous avons travaillé à des réorientations rapides chaque fois que cela a été possible. 9 d'entre eux ont quitté l'hôtel après une nuit, sans suite, ou ne se sont pas présentés.

Pour les autres ménages, les réorientations ont été plus longues dans la mesure où les structures d'hébergement ont diminué leur capacité d'accueil temporairement pour pouvoir organiser l'isolement des malades potentiels, ou ont gelé les admissions pour protéger les hébergés les plus fragiles et les équipes.

Les réorientations ont été faites vers l'ensemble des dispositifs, de la veille saisonnière à la résidence sociale.

Pour que cette période de confinement se passe au mieux, nous avons bénéficié pour l'hôtel du soutien de **Midi Partage**, qui a assuré la livraison des repas aux hébergés. Ces repas étaient présentés sous forme de barquettes individuelles. Nos équipes ont assuré des passages quotidiens, afin de pouvoir mobiliser les partenaires tels que l'équipe mobile Rimbaud par exemple. Nous ne recevions plus de public au sein de nos bureaux, ces rencontres à l'hôtel permettaient de réaliser les diagnostics indispensables aux orientations.

L'Etape

Dans le cadre de l'action préparation à la sortie, nous constatons une évolution du public rencontré :

De plus en plus de personnes ayant un parcours logement réussi sollicitent le SIAO pour la première fois en détention. L'incarcération amène souvent à devoir rendre le logement occupé. Pour certains, aucun retour en réseau familial ou amical n'est possible, ils se retrouvent donc dans l'obligation d'être orientés en structure.

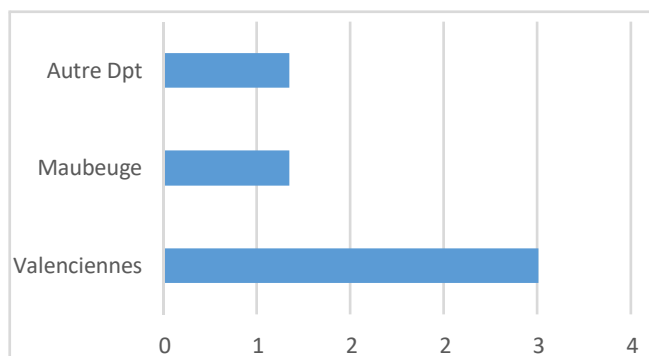
Ces personnes ont souvent besoin d'un hébergement temporaire, le temps de régulariser leur situation administrative et d'accéder de nouveau à des ressources stables.

Dans ce cadre, l'ETAPE a ouvert ses portes fin d'année 2017. Il met à disposition 3 studios meublés, pour une durée de prise en charge ne devant pas excéder 3 mois.

1. Les situations :

En 2020, nous avons accueilli **5 hommes**.

2 personnes ont **moins de 30 ans**, soit **40%**.



60% ont effectué leur détention à la maison d'arrêt de Valenciennes,

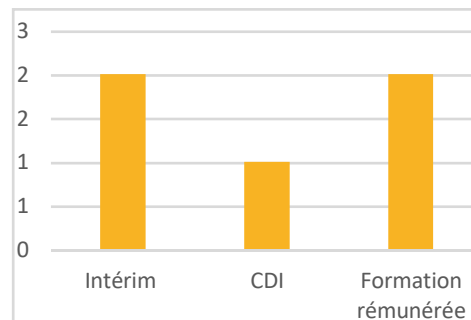
20% au centre de détention de Maubeuge

20% au centre pénitentiaire de Longuenesse.

La durée moyenne d'incarcération est de 17 mois.

2. La situation professionnelle

Parmi les 5 personnes accueillies, 4 personnes ont accédé à un emploi ou une formation professionnelle, **soit 80%**.



3. Les sorties et durée de séjour.

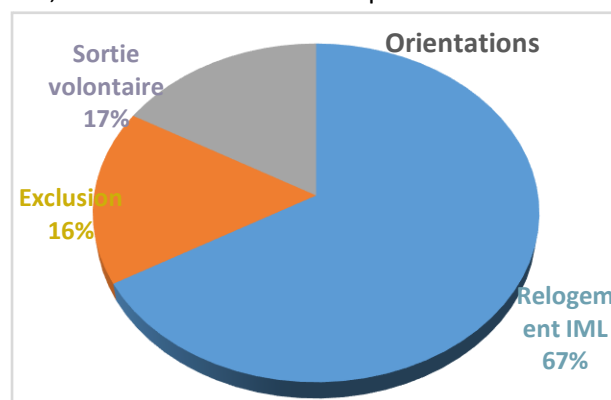
La durée de séjour est en moyenne de **172 jours**. Pour 2019, la moyenne de séjour était de 68 jours. Cela représente une hausse de la durée de séjour d'environ trois mois.

Cette hausse s'explique par le contexte sanitaire de l'année 2020, avec ses 2 confinements qui ont mis à l'arrêt de nombreuses administrations. Les démarches administratives ont été retardées ainsi que les démarches liées au logement.

Parmi les personnes accueillies, **3 relogements** ont été possibles. Ils se sont tous déroulés au sein du parc privé, avec une mesure d'intermédiation locative.

1 personne a décidé de quitter la structure.

1 personne a été exclue.



4. Rétrospective depuis l'ouverture de l'ETAPE.

Depuis l'ouverture de la structure en décembre 2017, nous avons accueilli **19 personnes**.

18 hommes et 1 femme.

6 personnes de **moins de 30 ans**, soit **32%**.

Au niveau de l'emploi, **8 personnes ont exercé une activité (soit 42%)** :

3 personnes ont accédé à un CDI

3 personnes ont accédé à une formation rémunérée

2 personnes ont travaillé en intérim

Concernant les sorties du dispositif :

Nous comptabilisons

4 relogements via la CTT, dans le parc social.

4 relogements ont été possibles dans le parc privé.

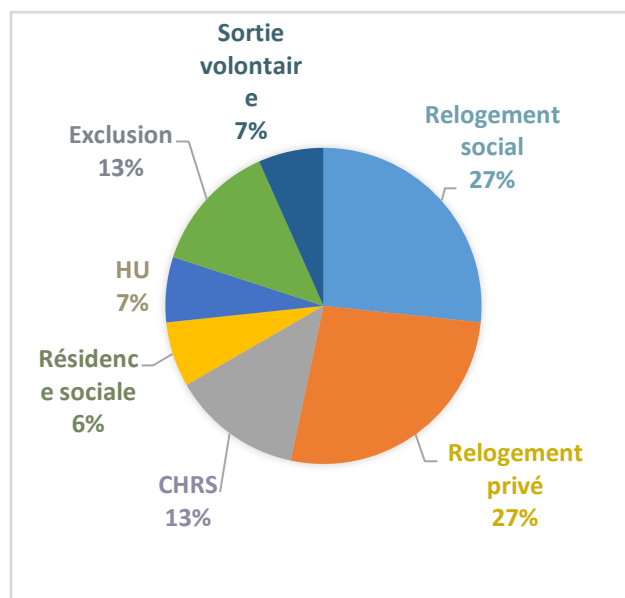
2 réorientations en CHRS ont été nécessaires.

1 relogement en résidence sociale

1 réorientation en HU due à la perte des ressources.

2 exclusions suite au non-respect du règlement de fonctionnement.

1 départ volontaire.



Cette action est possible grâce au travail en partenariat avec Midi-Partage, le 115 mais aussi les partenaires sociaux y compris ceux de l'insertion professionnelle.

PREPARATION A LA SORTIE DE DETENTION

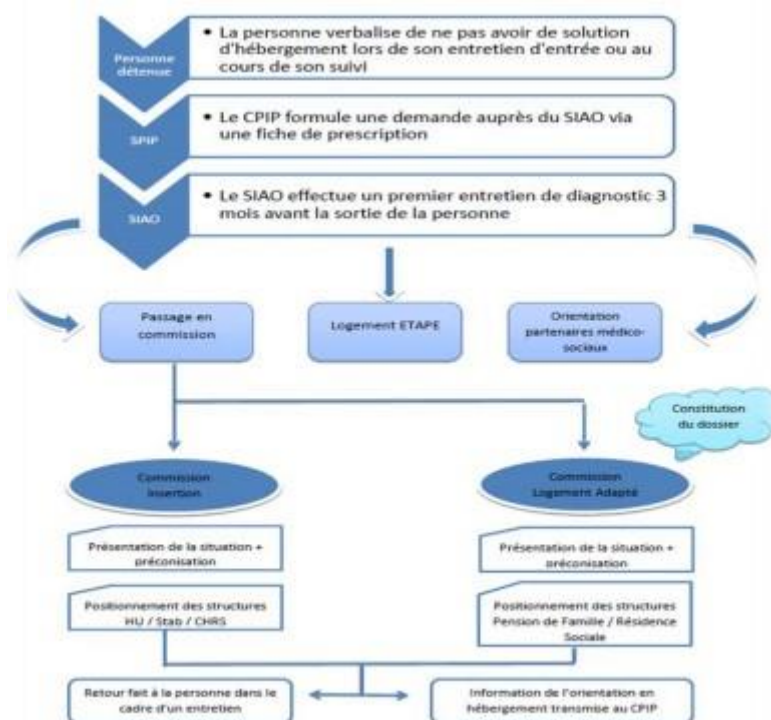
Dans sa participation à la lutte contre la récidive, la CAO intervient en milieu carcéral afin d'anticiper les sorties des personnes sans solution d'hébergement et ainsi, prévenir les risques d'exclusion.

Depuis plusieurs années déjà, un salarié de la CAO intervient en détention. Cela permet aux personnes incarcérées de n'avoir qu'un seul interlocuteur qui les accompagne tout au long de la préparation de leur sortie et au-delà si elles le souhaitent. L'objectif est de créer du lien avec les personnes rencontrées dès leur incarcération.

Cette intervention répond au cadre posé par la loi n° 2014 – 896 du 15 août 2014 qui réaffirme la nécessité de faciliter l'accès aux dispositifs de droits communs pour les personnes placées sous mains de justice.

La mission des référents est d'élaborer un diagnostic social pour construire une solution adaptée aux besoins et attentes des détenus à la sortie. A la demande de la personne, l'accompagnement peut se poursuivre après la sortie, dans l'objectif de prévenir la récidive. La solution envisagée doit être la plus proche possible du logement autonome, en fonction des compétences et des besoins des personnes, dans le respect du logement d'abord. Ce travail se construit à partir d'une articulation entre SPIP et la CAO: le SPIP oriente la demande vers le SIAO, qui établit un diagnostic, en tenant compte des préconisations du SPIP et/ou du magistrat, et des conditions de sortie exigées le cas échéant (interdictions, obligations, restrictions).

Ce schéma représente l'ensemble des interactions de l'action du début de la demande à la sortie. Elle se décline de la manière suivante :



Deux permanences sont organisées chaque semaine. Les demandes de rendez-vous peuvent être formulées indifféremment par écrit directement à la CAO59 sud, ou auprès de l'équipe

éducative de la maison d'arrêt. Le premier rendez-vous avec la personne permet de faire un état des lieux de sa situation, de ses besoins et de ses attentes. En effet, dans le respect des valeurs de l'urgence sociale, nous accompagnons les personnes sans jamais nous substituer à elles.

En fonction du constat établi et des attentes de la personne en lien avec le S.P.I.P (tout en délimitant les degrés d'interventions des deux parties) et, éventuellement, le juge de l'application des peines, nous pouvons établir un premier bilan. Nous sollicitons alors les partenaires des différents territoires ainsi que les membres du réseau, pour apporter des réponses aux attentes de la personne.

Un nouveau rendez-vous est pris avec le détenu pour lui présenter les différentes solutions d'hébergement ou logement que nous pouvons lui apporter. Lors de sa sortie d'incarcération, la personne est immédiatement orientée et prise en charge par le travailleur social de la CAO 59 sud en lien avec le référent de la structure d'hébergement. Chaque mois, nous organisons un point de la situation et l'état d'avancement de son projet et des démarches que l'usager doit entreprendre. Le travailleur social demeure le référent individuel de chaque personne.

Les missions de l'action :

Informier : sur les différents services proposés : dispositif d'hébergement, domiciliation

Orienter vers les partenaires : Structures d'hébergement, partenaire Pôle Emploi, Accueil de jour, AVDL, réseau associatif.

Proposer : l'orientation la plus pertinente en fonction de la situation de la personne : HU, stabilisation, CHRS, résidence sociale...

Accompagner : après la sortie si besoin en lien avec le SPIP, les partenaires, ouverture des droits, réorientation si nécessaire, écoute

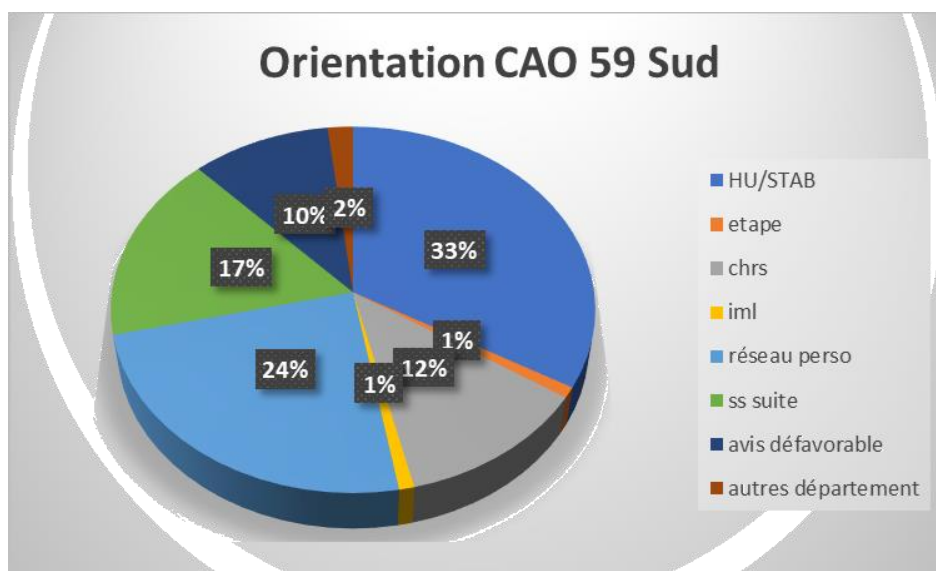
Bilan Global de l'action 2020

En 2020, la CAO 59 Sud a pris en charge 151 personnes dans le cadre de la préparation à la sortie de détention. Cela représente 147 hommes et 4 femmes. La moyenne d'âge des 151 personnes rencontrées est 37 ans. Il est important de souligner que 24 % des demandes concernent des personnes de moins de 30 ans.

Au total, nous avons réalisé 169 entretiens dont 157 en détention.

1. Les orientations proposées

Dans la majorité des cas nous avons été en mesure d'apporter une solution d'hébergement à la personne (50.9%) que ce soit par l'orientation vers un dispositif ou le réseau personnel. Il est à noter que 9.9 % des personnes ont refusé l'orientation proposée ou ne sont pas présentées. Le refus des associations représente 17% des réponses négatives



2. Evolution par rapport à 2019 :

On constate une baisse de 49 % du nombre d'entretiens (169 en 2020 – 333 en 2019), le nombre de sorties réalisées est aussi en baisse de 46 % par rapport à 2019. Le contexte de la crise sanitaire et les confinements ont eu un impact direct sur cette action. De même au niveau des orientations à la sortie, alors que l'HU et la Stabilisation représentaient 14.70 % des orientations en 2019, en 2020, un tiers des orientations se sont faites vers ces dispositifs.

3. Perspectives :

2021 rester dans la continuité et la fluidité de l'action actuelle. Le travail en partenariat avec le SPIP et les acteurs de l'AHJ permet de toujours proposer une solution d'hébergement et un accompagnement adapté à chacune des personnes orientées.

Antenne de Valenciennes :

Cette année 2020 a été marquée par la situation sanitaire qui a touché tous les secteurs d'activité. Notre partenariat avec les services du SPIP et l'adaptabilité de chacun ont permis la continuité de notre activité. Durant le premier confinement, les entretiens en détention ont été remplacés par les entretiens téléphoniques le jour de la sortie. Malgré ce contexte particulier, nous avons proposé une solution pour chaque sortie ainsi qu'un suivi permettant les réorientations en insertion ou en logement.

Suite à la reprise des interventions, nous nous sommes attachés à rencontrer les personnes en attente et ainsi retrouver un délai de prise en charge fixé à 3 mois avant la libération.

1. Personnes rencontrées :

Pour l'année 2020, l'antenne de Valenciennes a traité **58 demandes**.

Cela concerne 54 hommes et 4 femmes.

En 2019, nous avons traité 73 demandes.

Cette baisse s'explique notamment par la situation sanitaire qui nous a obligés à intervenir moins en amont de la sortie.

21 personnes ont **moins de 30 ans**, soit **36%**.

La moyenne d'âge est de **35 ans**.

2. Les entretiens :

61 entretiens ont été effectués dont 52 en détention, 9 au SIAO.

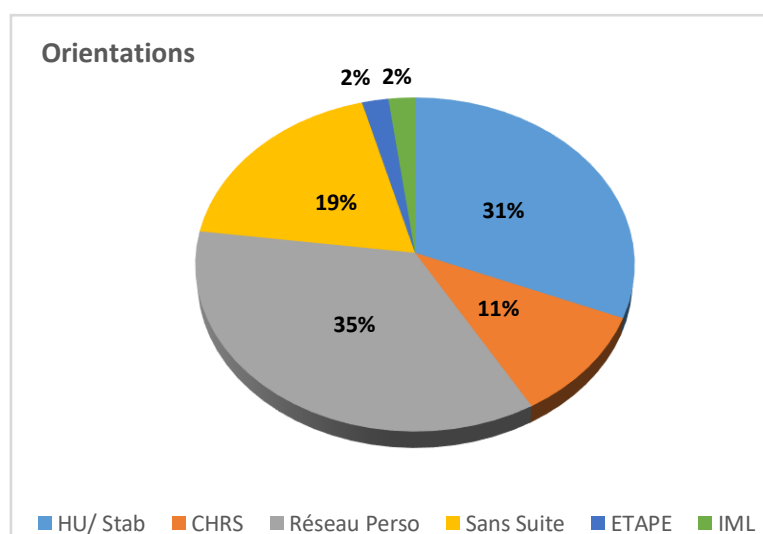
En 2019, nous avons réalisé **96 entretiens**. Là encore, cette baisse s'explique par l'arrêt de nos interventions du mois de mars à juin 2020.

3. Les orientations :

La CAO a organisé **49 sorties**. (53 en 2019)

Ce qui correspond en moyenne à **1 sortie effective par semaine**.

- 16 personnes ont intégré un hébergement d'urgence ou de stabilisation
- 1 personne a intégré l'ETAPE
- 5 personnes ont intégré un CHRS
- 1 personne a intégré un logement en IML
- 17 personnes ont finalement été hébergées chez un tiers
- 9 personnes n'ont pas donné suite à l'orientation proposée



Parmi les orientations travaillées, 7 personnes ont refusé la proposition d'hébergement.

Parmi les personnes sorties, **16** d'entre elles ont honoré un **accompagnement après leur sortie** afin d'accéder à une réorientation vers une place d'hébergement adapté.

	<i>HU/Stab</i>	<i>ETAPE</i>	<i>CHRS</i>	<i>Résidence sociale</i>	<i>Réseau personnel</i>	<i>Sans suite</i>	<i>IML</i>
2019	6	7	8	4	16	11	0
2020	15	1	5	0	17	9	1

Par rapport à 2019, le nombre de sorties travaillées reste sensiblement le même.

Le contexte sanitaire nous a obligés à recourir de nouveau à l'hébergement d'urgence, ce qui explique cette hausse de 60%.

4. Les Perspectives pour 2021 :

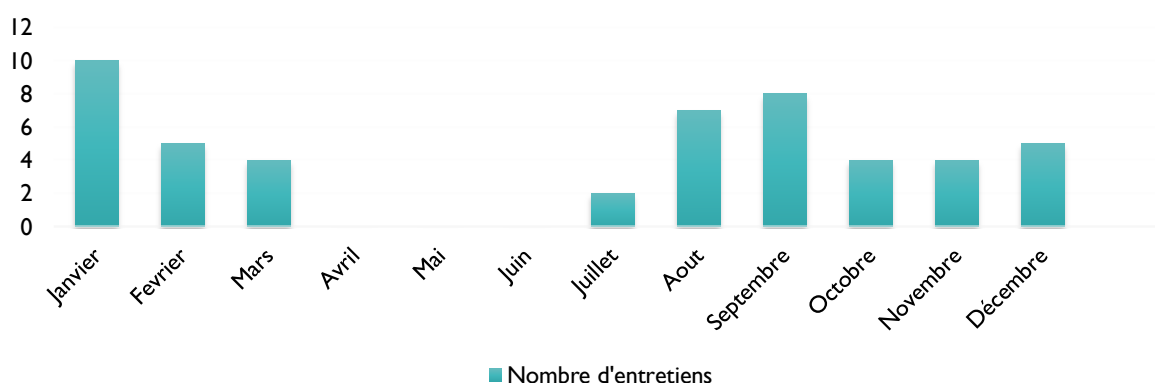
Concernant 2021, nous souhaitons rester dans la continuité et la fluidité de l'action actuelle. Le travail en partenariat avec le SPIP, le GREID et les acteurs de l'AHJ permet toujours de proposer une solution d'hébergement et un accompagnement adapté à chacune des personnes orientées.

Antenne de Douai:

1. Nombre d'entretiens en Maison d'arrêt

Pour la période du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2020, la référente du SIAO est intervenue à la **Maison d'arrêt de Douai** afin de réaliser **49 entretiens** (soient 46 personnes **incarcérées**).

De plus, **3 entretiens** ont également été effectués au sein **des locaux du SIAO** après une sortie définitive ou en semi-liberté.



L'absence d'entretien en avril, mai et juin est dû à la période de confinement où les rdv en détention ont été suspendus pour tous les intervenants extérieurs.

2. Age des personnes rencontrées en Maison d'arrêt

Sur les 46 personnes incarcérées, 11 personnes ont **moins de 30 ans soit 24 %**.

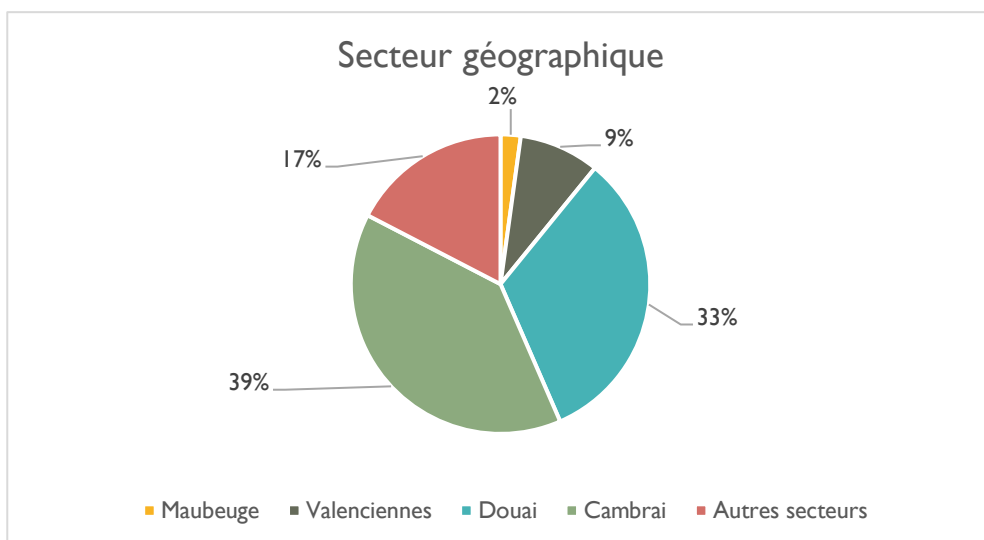
La moyenne d'âge est de 37 ans comme les années précédentes.

3. Secteur géographique

Les personnes rencontrées en détention proviennent de différents secteurs géographiques. La plupart souhaitant retourner sur leur secteur d'origine à leur sortie de détention.

La majorité des personnes rencontrées proviennent du secteur de Cambrai à 39 % puis Douai 33%.

Un lien est donc fait avec la référente SPIP du SIAO de Cambrai pour les demandes et orientations en structure d'hébergement sur ce secteur.



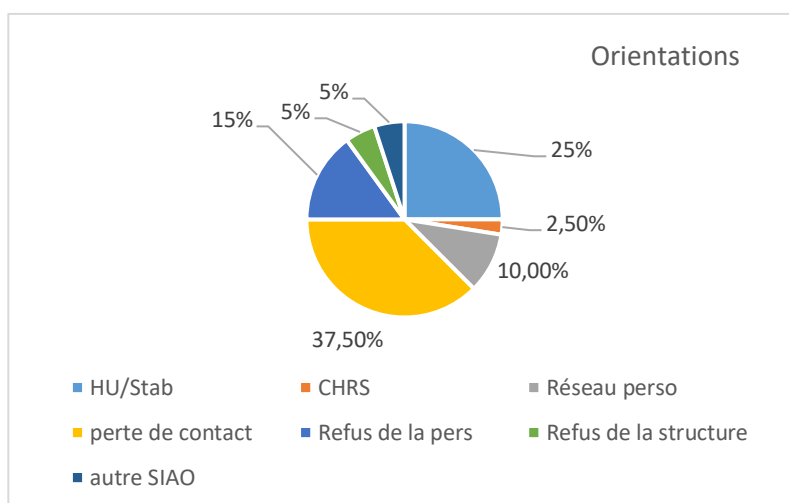
4. Orientations

Pour la période du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2020, 6 personnes ont refusé d'être orientées en structure d'hébergement et 2 personnes ont essayé un refus des structures (lors des commissions SIAO).

Les refus pour les personnes sont souvent liés au règlement et fonctionnement des structures (horaires, collectivité...)

Pour les refus des structures, ils sont essentiellement dûs à la connaissance de la personne, à ses interdictions ou problématiques, ou pas adapté....

Le SIAO a orienté 11 personnes en structures d'hébergement durant la période de Janvier à décembre 2020 (6 personnes en HU, 4 en stabilisation et 1 en CHRS)



Les « pertes de contact » sont dû essentiellement aux sorties faites pendant le confinement. En effet, durant cette période, les détenus ont pu bénéficier de remises de peines exceptionnelles et ont donc eu la possibilité de sortir de détention avant la date prévue et sans reprendre contact avec le SIAO par la suite.

La durée moyenne d'incarcération pour les personnes rencontrées par le SIAO est de 253 jours.

Antenne d'Avesnes

L'antenne d'Avesnes a la particularité d'accompagner à la sortie des personnes qui ont été condamnées à de longues peines. Les personnes accompagnées sont donc généralement plus âgées que sur les autres antennes (40 ans en moyenne, et 9% de moins de 30 ans). La détention longue induit des situations complexes qui explique le recours aux places d'urgence et de stabilisation. Le passage par ces structures permet de lever les freins avant d'orienter vers un hébergement adapté. Un rendez-vous CHRS est organisé rapidement, souvent planifié avant la sortie, la réorientation vers le CHRS est rapide si elle est cohérente. Toutefois beaucoup de personnes ne se présentent pas malgré l'orientation proposée. De même compte tenu de la nature des délits commis l'orientation vers certaines structures est impossible ce qui explique un taux de refus très élevé sur ce territoire (26%).

1. Personnes rencontrées :

Pour l'année 2020, l'antenne d'Avesnes a traité **47 demandes**.

4 personnes ont **moins de 30 ans**, soit **9 %**.

La moyenne d'âge est de **40 ans**.

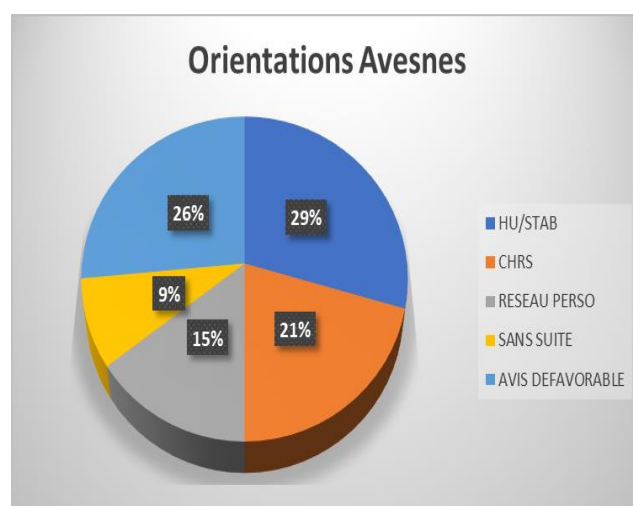
2. Les entretiens :

59 entretiens ont été effectués en détention.

3. Les orientations :

Le SIAO a organisé **34 sorties**.

- 10 personnes ont intégré un hébergement d'urgence ou de stabilisation
- 7 personnes ont intégré un CHRS
- 5 personnes ont finalement été hébergées chez un tiers
- 3 personnes n'ont pas donné suite à l'orientation proposée
- 9 personnes ont eu un avis défavorable



Les axes d'évolution

Evolutions et perspectives :

1. Perspectives :

Ce bilan démontre la pertinence et la nécessité de l'action. Accompagner les sortants de détention permet de prévenir la rupture d'hébergement, l'errance et par voie de conséquence limite les risques de récidive. L'accompagnement proposé, l'articulation entre les différents partenaires créent une synergie autour de la personne qui lui permet de se projeter lors de sa remise en liberté. L'objectif de 2021 est de rester dans la continuité et la fluidité de l'action actuelle. Le travail en partenariat avec le SPIP et les acteurs de l'AHI permet de toujours proposer une solution d'hébergement et un accompagnement adapté à chacune des personnes orientées. Toutefois, des évolutions sont possibles pour améliorer la qualité des propositions faites aux personnes accompagnées.

2. Les axes d'évolution

- Développer des dispositifs tels que l'Etape pour les personnes relevant du logement autonome.

- Construire des partenariats avec les acteurs de l'insertion professionnelle et médico-sociale pour permettre un accès rapide à l'emploi de droit commun.

L'INSERTION

Depuis la création des SIAO en 2010, nous sommes le guichet unique pour l'accès à l'ensemble des dispositifs d'hébergement, de la mise à l'abri hivernale au logement adapté. Il ne s'agit pas juste de mettre à l'abri un ménage à la rue mais de faire émerger un projet adapté à ses besoins, ses compétences, ses envies. Chaque situation est unique, chaque parcours de vie singulier. Pour permettre de trouver la solution la plus proche du logement, la plus adaptée, nous réalisons chaque jour des entretiens de diagnostic social afin de pouvoir déterminer quelle orientation, quel accompagnement, quel type d'hébergement sera le plus adapté pour viser l'insertion de chacun. Repérer les difficultés, manques, mais aussi repérer et valoriser les potentialités de chacun, font partie de ce travail.

Les diagnostics sont présentés en commission, où nous envisageons les orientations : sur site ou en diffus : le ménage a-t-il besoin d'une présence éducative importante, cadrante, contenante, sécurisante, et/ou plutôt d'une aide dans les démarches administratives, la gestion du budget, d'un accompagnement à la gestion du quotidien (entretien du linge, du logement, préparer les repas), un accompagnement dans les démarches de soins, à la parentalité ? Tout est envisageable, y compris juste vouloir un toit pour se poser, et prendre le temps de reprendre confiance, d'imaginer un projet de vie après une période d'errance, de repli sur soi.

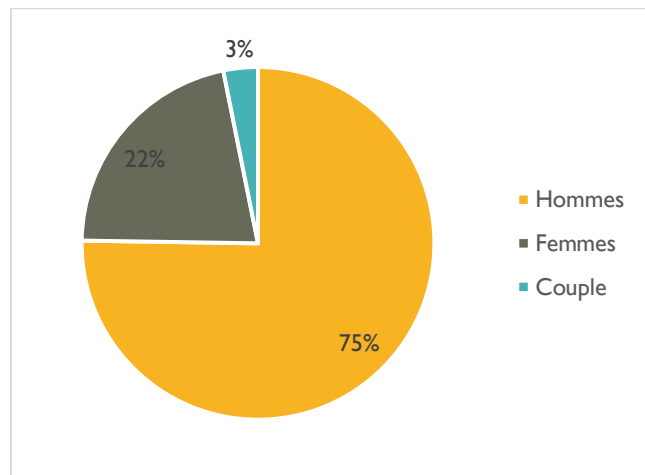
Le bilan des commissions Insertion est scindé en deux parties : les isolés/couples et les familles. Nous avons traité **1000 demandes d'hébergement d'insertion** au cours de l'année 2020. Les données reprises ici sont issues des tableaux de suivis réalisés par chaque équipe SISIAO ne nous permettant pas d'extraire de données exploitables, ou ciblant notre territoire.

1. L'insertion des isolés et des couples :

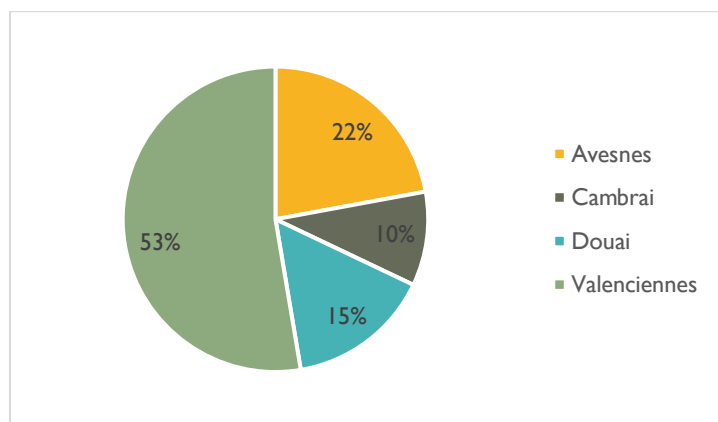
792 demandes concernaient des isolés et des couples répartis comme suit :

<i>Demandes d'insertion</i>		Hommes	Femmes	Couples
<i>Avesnes</i>		140	35	
<i>Cambrai</i>		58	20	1
<i>Douai</i>		75	38	8
<i>Valenciennes</i>	Plus de 30 ans	136	25	16
	Moins de 30 ans	187	53	
TOTAL		596	171	25

La majorité des demandes concerne des hommes. Nous avons peu de demandes de couples sans enfants, pour autant il est parfois difficile de répondre à leurs demandes puisque nous ne disposons que de très peu de places couples sur nos territoires.



La répartition géographique des demandes est en cohérence avec la répartition des demandes globales :



70% des demandes ont reçu une réponse favorable pour une orientation en hébergement. Les réponses négatives sont peu nombreuses : 4 %. Les refus de la proposition labellisent les refus de la personne d'aller dans une structure en particulier, malgré des conditions matérielles d'accueil équivalentes.

Secteurs	demandes	Dont demandes CHRS	Positives	Négatives	refus de la proposition par la personne	Logement	réseau perso	sans suites	rs/rhja	dont report
Avesnes	175	175	173							
Cambrai	79	79	49	23				6		10
Douai	121	121	42	9						56
Valenciennes	Plus de 30 ans	177	133		23					
	Moins de 30 ans	240	163	50	9	7	22	28	20	
TOTAL	792	757	560	32	23	7	22	34	20	66

Les reports décidés à Cambrai résultent le plus souvent d'une volonté de la commission de rencontrer la personne afin d'approfondir un point du diagnostic, d'avoir un éclairage complémentaire d'un partenaire, ou de reposer un cadre à une personne déjà passée en hébergement. Ces reports sont peu nombreux, ce qui valide la qualité des diagnostics de l'équipe. Les reports du Douaisis sont importants et s'expliquent par une procédure qui ne devrait plus être : la situation est présentée en commission puis la personne est convoquée dans un délai variable pour un entretien de préadmission, puis la situation est vue en réunion d'équipe, puis la décision communiquée à la commission suivante. Les demandes rebondissent donc d'une commission à l'autre tant que la structure n'a pas pris de décision. Pour mémoire les préadmissions en structures devraient avoir disparu depuis 2010..

Les solutions type accès au logement et RHJA sont incomplètes ici, car elles concernent une tranche spécifique d'un secteur. Les orientations en RHJA ne sont pas comptabilisées car elles passent par les CLLAJ, et l'accès direct au logement n'est pas repris dans les données de tous les secteurs.

En commission, les orientations se font vers les places CHRS traditionnelles, sur site ou en diffus, mais aussi vers des dispositifs d'urgence ou de stabilisation, le plus souvent en diffus, nécessitant un niveau d'autonomie plus important, ou adossés à des CHRS et proposant au final un accompagnement similaire. On vise alors le type d'accompagnement adapté, plutôt que le type de financement de la place. Les personnes orientées vers la stabilisation dans l'Avesnois seront plus autonomes que celles orientées vers le CHRS, notamment pour la préparation des repas. Attention, l'ensemble des dispositifs de stabilisation ne sont pas représentés ici, l'ensemble des orientations ne passe pas par les commissions insertion selon les secteurs et le fonctionnement du dispositif.

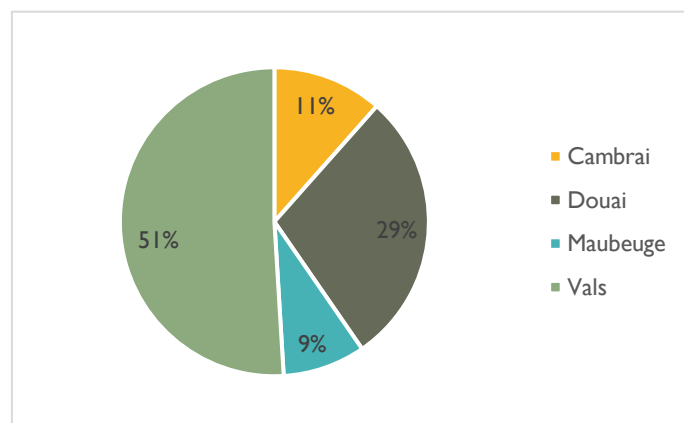
<i>Secteurs</i>	demandes	Dont demandes CHRS	Positives	Dont Positives CHRS	Dont positives HU	Dont positives Stabilisation
<i>Avesnes</i>	175	175	173	144		29
<i>Cambrai</i>	79	79	49	48		1
<i>Douai</i>	121	121	42	42		
<i>Valenciennes</i>	Plus de 30 ans	177	142	133		
	Moins de 30 ans	240	240	163	50	113
<i>TOTAL</i>	792	757	560	417	113	30

2. Les commissions insertion familles

Nous avons instruit **208 demandes insertion pour des familles**. Ces données ne reprennent pas les orientations vers tous les dispositifs dédiés aux familles. En effet, selon le fonctionnement des structures, et la densité des demandes en fonction des secteurs, toutes les demandes ne sont pas présentées en commission. Dans le Cambrésis par exemple, les

orientations vers l'HU famille de Trait d'union à Caudry se font en direct, alors que pour l'HU familles de l'AFEJ à Saint Amand, l'orientation passe par la commission.

Familles	Demandes
Cambrai	24
Douai	60
Maubeuge	18
Vals	106
Total	208



Familles	Demandes	Réponses positives	Réponses négatives	Relogt parc public	centre maternel	iml	refus de la solution proposée	Sans suites	Liste attente	retour domicile	Maintien domicile ou tiers
Avesnes	18	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cambrai	24	22	2	0	0	0	0	1	0	0	0
Douai	60	25	2	2	1	8	8	11	4	0	0
Vals	106	55	1	9	5	1	0	4	16	4	12
Total	208	120	5	11	6	9	8	16	20	4	12

58 % des demandes ont reçu une réponse favorable pour une orientation en structure.

Secteur	CHRS	HU	stabilisation
Avesnes	14	3	1
Cambrai	21		1
Douai	14	11	0
Vals	55		
Total	104	14	2

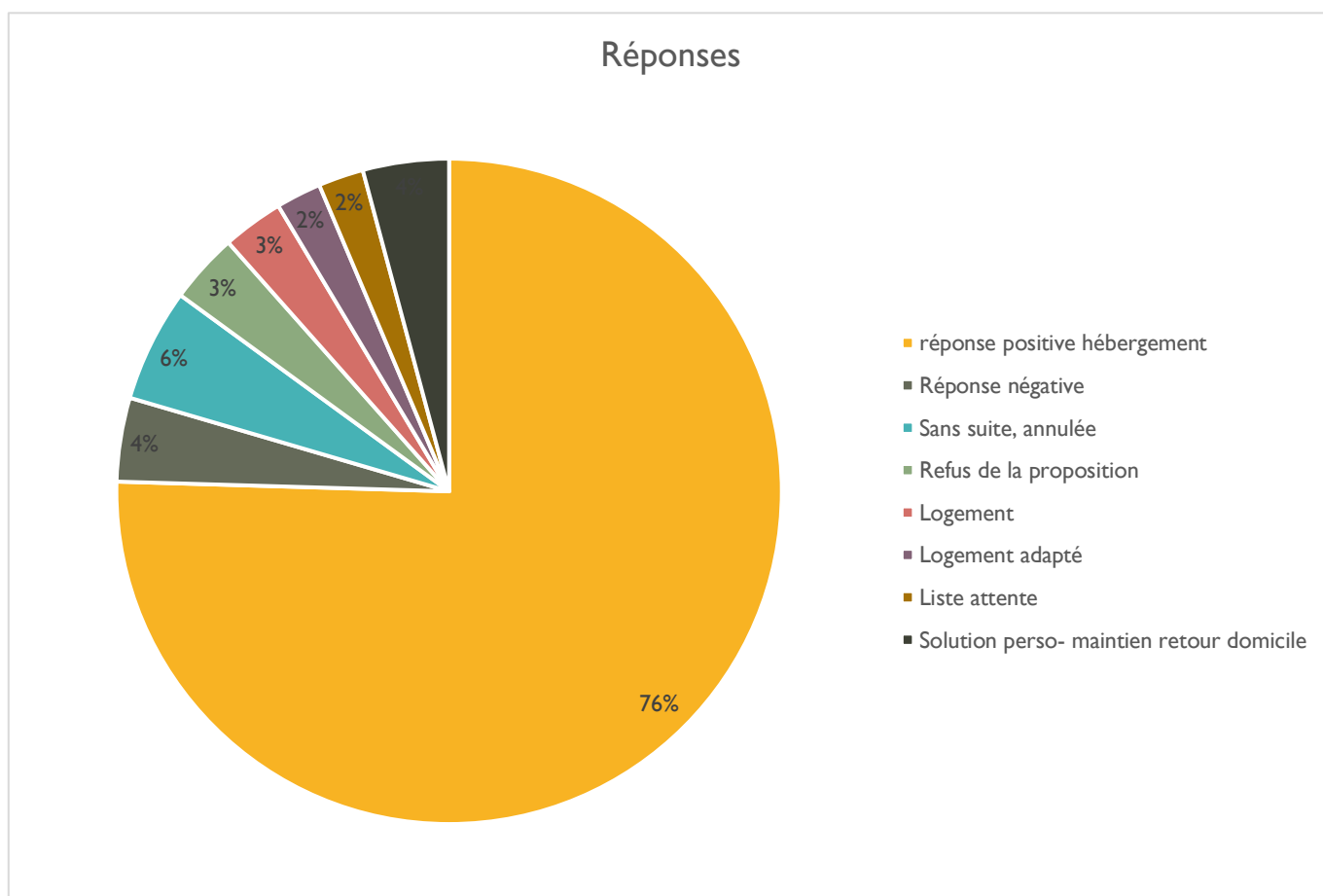
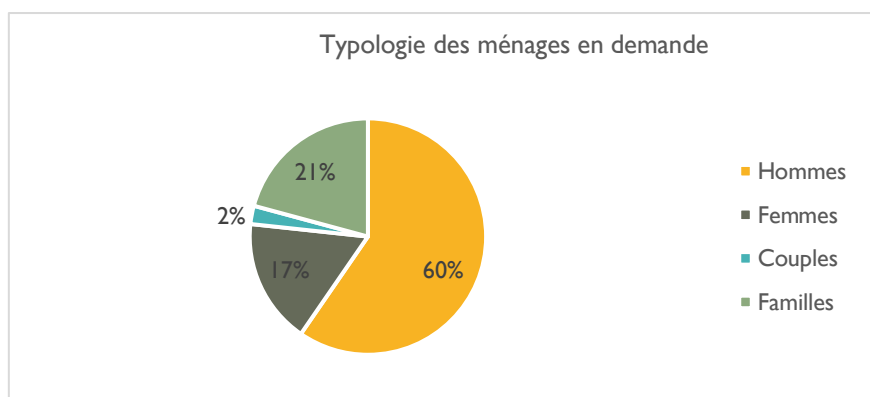
20 ménages sont en **liste d'attente**, le temps qu'une place adaptée à la composition familiale se libère. 6 familles relèvent d'un **centre parental**, autrefois centre maternel. Ces dispositifs dédiés aux familles avec des enfants de moins de 3 ans relèvent d'une prise en charge par le Département, c'est d'ailleurs les travailleurs sociaux des UTPAS qui doivent établir la demande de prise en charge auprès de leur Direction.

5 ménages ont reçu une réponse négative : il s'agit généralement de familles installées sur d'autres secteurs, sans projet spécifique sur notre territoire, et de demandes reçues par le biais de SISIAO au niveau national.

Les **familles en situation administrative complexe** : déboutés du droit d'asile, familles sans droits ni titre, arrivés sur le territoire avec un VISA expiré... relèvent de l'hébergement d'urgence uniquement, afin de ne plus bloquer le turn-over des CHRS. Nous avons créé une **liste d'attente unique** pour nos 4 arrondissements, reprenant l'ensemble des ménages concernés en fonction de l'ancienneté de leur demande. Il est convenu avec les familles qu'elles doivent maintenir leur demande active en appelant au moins une fois par mois, si nous restons sans contact pendant un trimestre la famille est sortie de la liste d'attente. Au 31 décembre 2020, la liste comprenait 36 ménages.

L'insertion en résumé :

48 commissions
1000 demandes
686 réponses positives



LOGEMENT ADAPTE & IML

La circulaire du 21 août 2020 relative aux orientations pour le secteur Accueil Hébergement Insertion pour 2020 et 2021 renforce les missions des SIAO dans différents domaines, tels que la veille sociale par exemple, mais aussi en matière d'accès au logement, adapté, ou ordinaire. Elle insiste sur ce champ de compétences dans la lignée du plan quinquennal « le logement d'abord ». En effet, nous nous devons de travailler des orientations au plus près du logement pour enfin rompre avec cette logique de parcours en escalier HU CHRS ..., car dépassée, et incohérente. Construire un parcours à partir des compétences des ménages, évaluées objectivement, et en proposant un étayage adapté aux difficultés rencontrées par chacun, est la mission des SIAO. En matière d'accès au logement, nous disposons d'outils tels que le logement adapté (résidences sociales, résidences habitat jeunes, pensions de familles) l'intermédiation locative ou encore le PDAHLPD.

1) Le Dossier Unique de demande

Depuis la création des SIAO en 2010, nous avons mis en place un dossier unique pour les demandes de résidence sociale et maison relais. Lors de la fusion des antennes, ce dossier a évolué, et est remanié régulièrement. La dernière évolution a permis d'intégrer les demandes de logement en Intermédiation Locative. Ce document est facile d'accès puisqu'il est téléchargeable sur notre site internet, ou peut être remis par nos équipes.

2) Le logement adapté :

1-1 Les Résidences Habitat Jeunes Actifs et les CLLAJ :

Plus connue sous son ancienne appellation de Foyer de Jeunes Travailleurs, la RHJA est une résidence sociale réservée aux jeunes de moins de trente ans. Le plus souvent, elles se situent à proximité de pôles d'activité, et logent des jeunes en formation ou qui débudent leur vie professionnelle. Il peut s'agir d'une première prise d'indépendance pour les uns, mais aussi d'une solution de logement temporaire pour ceux qui suivent un cursus de formation loin de leur famille. Les orientations vers ce dispositif se font par le biais des CLLAJ, lors de commissions mensuelles. A destination des jeunes, les CLLAJ accueillent toute personne en recherche d'un logement, d'informations sur les démarches, les aides financières à l'installation... Ils reçoivent également des demandes de personnes sans ressources par exemple, ou en situation délicate au regard du logement ou de l'hébergement. Nous SIAO, recevons des jeunes qui peuvent prétendre à la RHJA, plutôt qu'à l'hébergement. C'est pour ces deux publics qu'il est important de travailler ensemble, afin que chacun puisse trouver la solution qui lui correspond. Aussi nos équipes participent aux commissions CLLAJ mensuelles, et les orientations interservices sont très fréquentes.

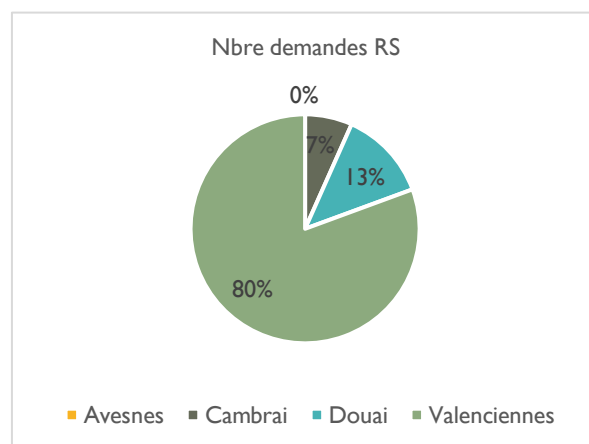
1-2 Les résidences sociales

La résidence sociale est une solution de logement temporaire adaptée pour accompagner au mieux les personnes dans leur parcours résidentiel vers un logement plus pérenne. Il s'agit d'une solution temporaire, qui offre un logement meublé contre le paiement d'une redevance, et la possibilité de bénéficier d'une aide dans les démarches administratives le cas échéant. L'objectif au terme des 18 mois d'accueil est un relogement dans le parc traditionnel de logement, social ou privé. La résidence sociale peut aussi constituer une dernière étape pour qui aurait connu la rue et l'hébergement, et aurait besoin d'un « galop d'essai » pour reprendre confiance en sa capacité à gérer un quotidien seul.

Les orientations en résidence sociale font partie des missions des SIAO. Pour l'arrondissement de Douai, l'AILD étant le seul gestionnaire de résidence, les orientations se font en flux tendu entre le SIAO et les résidences. Dans l'arrondissement d'Avesnes, nous n'avons aucune visibilité sur les 63 places de résidence sociale.

Pour Valenciennes et Cambrai, des commissions mensuelles sont organisées avec les partenaires. En 2020, **15 commissions** ont eu lieu en visio-conférence majoritairement.

<i>Résidences sociales</i>	Nombre demandes	réponses positives
<i>Avesnes</i>	0	0
<i>Cambrai</i>	11	7
<i>Douai</i>	21	21
<i>Valenciennes</i>	133	81
Total	165	109



En 2020, nous avons instruit 165 demandes, c'est un peu moins qu'en 2019 (181 dossiers). **66% des demandes ont reçu une réponse positive (109)**, ce qui est plus important qu'en 2019 (55%, soit 100 demandes).

Pour les 34 % restant, il peut s'agir d'une réorientation vers un autre dispositif d'hébergement, ou de logement. En effet, il est fréquent que les ménages cherchent plusieurs solutions à la fois en déposant par exemple une demande de logement social en même temps. Dans d'autres cas, une orientation en hébergement est proposée, notamment si la situation financière est trop fragile du fait de dettes importantes.

1-3 Les maisons relais :

Ciblant un public âgé de plus de 40 ans, ayant connu un parcours de rue, les maisons relais, ou pensions de famille accueillent des résidents dans des studios individuels meublés, en autonomie. Les hôtes proposent également une animation de la vie collective de la résidence par des temps conviviaux, des sorties ou activités en fonction des goûts ou envies des

résidents. Une attention est portée à chacun des résidents, afin de mettre en place tout accompagnement ou étayage nécessaire (infirmière, aide-ménagère, ...). Les séjours en maison relais sont sans limitation de durée, mais peuvent aussi déboucher sur un relogement ou une autre orientation plus adaptée après quelques années.

L'orientation en pension de famille se fait par le biais des SIAO, lors de commissions organisées sur chaque arrondissement. En 2020, **21 commissions** ont eu lieu, là encore une majorité en visioconférence.

<i>Maisons relais</i>	Nombre de demandes	réponses positives	réponses négatives	demandes annulées/sans suites
<i>Douai</i>	20	11	5	4
<i>Valenciennes</i>	20	11	5	4
<i>Cambrai</i>	8	8	0	0
<i>Avesnes</i>	34	15	5	14
<i>Total</i>	82	45	15	22

82 demandes ont été traitées par nos Référents logement adapté, et présentées lors des commissions. **54% ont reçu une réponse positive**, et ont pu intégrer une place en Maison relais, ou sont sur liste d'attente selon les secteurs géographiques. Un quart des demandes de pension de famille sont restées sans suites, ou ont été annulées par le demandeur, ou les intervenants sociaux les accompagnant, le plus souvent suite à un changement de projet, ou à un refus de la personne de cette solution, notamment en ce qui concerne l'aspect collectif proposé par la maison relais.

Un dispositif à inventer ?

Nous disposons aujourd'hui de maisons relais pour les plus de 40 ans, autonomes dans la gestion d'un studio. Ces dispositifs ont permis à bon nombre de nos « anciens grands marginaux » de trouver une solution confortable pour sortir des circuits de l'hébergement. Aujourd'hui, nous pourrions imaginer une maison à mi-chemin entre les studios de maison relais, et l'hébergement : un lieu de vie, où chacun aurait sa chambre privative, et offrant plus de collectivité : les repas seraient pris ensemble, préparés par une maitresse de maison, avec les résidents par exemple. La notion de lieu de vie est essentielle, car nous accueillons en foyer d'urgence des personnes « chronicisées », qui ne peuvent prétendre à un studio, et qui sont aujourd'hui « les habitants de l'urgence ».

Par ailleurs, nous sommes aussi parfois confrontés à des adultes de moins de 40 ans dont le parcours de vie très complexe nécessite un accompagnement spécifique et un hébergement adapté. Il s'agit le plus souvent de personnes qui ont connu un long parcours

d'ASE, marginalisées présentant des addictions. Ce type de structure d'hébergement à mi-chemin entre l'autonomie et le collectif pourrait leur permettre d'évoluer dans un cadre adapté et de prendre un nouveau départ.

3) L'Intermédiation locative :

Dispositif existant depuis plusieurs années, le dispositif d'intermédiation locative a connu une augmentation du nombre de mesures dans le cadre du plan quinquennal logement d'abord. Aussi pour notre territoire, nous disposons de 60 mesures d'Intermédiation locative réparties entre 7 porteurs :

	Total nbr de logements	dont mandat de gestion	dont sous location
<i>ARPE cambrai</i>	8		8
<i>La POSE Valenciennes</i>	30	30	
<i>COALLIA Valenciennes</i>	10		10
<i>PRIM TOIT Aves-Val-Cambrai</i>	50		50
<i>SOLIHA Douaisis Douai</i>	65	32	33
<i>SOLIHA Hainaut Cambrésis Aves-Val-Cambrai</i>	20	20	
<i>HABITAT et HUMANISME Valenciennes</i>	5	2	3

En 2020, les orientations vers l'IML sont organisées différemment selon les territoires : nous travaillons avec des porteurs intervenant sur plusieurs arrondissements, ou sur un seul. Nous avons fait le choix dans un premier temps de centraliser les orientations lors d'une commission mensuelle unique, réunissant les arrondissements d'Avesnes, de Cambrai et de Valenciennes, d'autant que certaines demandes concernent plusieurs territoires. Cette organisation évoluera en fin d'année en deux commissions distinctes : Cambrai, et Avesnes –Valenciennes. Pour le Douaisis, la commission existe depuis le début de la mise en place de cette action, puisqu'il n'y avait qu'un porteur local, cette instance est restée indépendante de la commission des trois autres territoires.

18 commissions ont eu lieu en 2020 : 8 pour Douai, 10 pour Avesnes-Cambrai-Valenciennes. 194 demandes ont été instruites.

<i>IML</i>	Demandes	Réponses négatives	Réponses positives	Dont relogés	Dont liste d'attente	Dont sans suites
Avesnes	9	2	7		4	3
Cambrai	22	0	22	12	3	7
Douai	79		79	13	32	38
Valenciennes	84	12	72	26		32
Total	194	14	180	51	39	80

Le nombre de demande recevant une **réponse favorable** est important : près de **93 %** ! Ce qui démontre que le dispositif IML est bien cerné par les partenaires qui orientent les demandes. 28,33 % des ménages dont la demande a été validée ont été relogés, il semble que la captation de logements du parc privé soit complexe, selon les secteurs géographiques : craintes des propriétaires, exigence de certains futurs locataires, loyers du parc privé élevés et inadaptés aux ressources sont les raisons les plus courantes. **44,5 % des avis favorables** sont finalement **classés sans suites**, car les ménages ont été relogés dans le cadre du PDALHPD, ont refusé les propositions de logement ou ont trouvé une autre solution personnelle. Des changements dans la situation financière peuvent aussi expliquer cet abandon : découverte d'une dette, blocage des ressources, ... Les refus des propositions de logement sont codifiés comme dans le cadre du PDALHPD : légitime ou illégitime, et validés en commission au cas par cas. En effet, un refus lié à une trop grande proximité d'un ex violent est légitime, un refus lié à des considérations esthétiques est illégitime. Pour l'année 2021, nous étudierons les délais entre le dépôt de la demande de logement complète, et le relogement effectif. Nous n'avons pas traité de demande avec une typologie particulière cette année (très grande famille par exemple).

Pour que le relogement se passe le mieux possible, il est nécessaire que la personne dispose d'un minimum d'épargne, afin de pouvoir s'équiper, investir son logement, et s'y sentir bien. Ce travail de préparation du relogement doit s'amorcer en amont, même s'il est difficile pour bon nombre de structures de disposer d'un espace de stockage pour les meubles des futurs relogés.

L'IML peut être aussi une solution de relogement pour les ménages positionnés sur les listes des publics prioritaires du PDALHPD : soit parce que le produit recherché n'existe pas dans le parc social : petit logement, secteur rural peu doté en PLAI par exemple, secteur prisé avec peu de turn-over...mais cela implique de pouvoir capter du logement dans le parc privé, à loyer modéré mais de bonne qualité.

L'EQUIPE MOBILE DE PROXIMITE

Les maraudes sont le bras mobile du SIAO : au-delà du recensement des personnes en demande d'hébergement et de leur orientation, nous nous devons aussi d'aller à la rencontre de ceux qui ne sollicitent pas ou plus le 115. C'est l'objectif prioritaire des maraudes : réaliser un travail de proximité, assurer une présence sur le terrain. A Ce jour nous avons des équipes de maraudes 115, sur les arrondissements de Valenciennes et Douai.

L'activité des équipes de maraude a été impactée par la crise sanitaire : baisse d'activité durant les mois de mars, avril et mai, due au confinement et augmentation en novembre lors de l'ouverture des places hivernales. La crise sanitaire a également eu un impact sur le nombre de personnes rencontrées et les interventions réalisées. En effet, l'objectif de l'équipe de proximité est d'aller à la rencontre des personnes à la rue : les places supplémentaires qui ferment d'ordinaire le 31 Mars, ont accueilli des personnes jusqu'au 10 Juillet, ce qui a permis aux personnes d'être accueillies pendant le 1er confinement et quelque temps après sa levée. De même, la trêve hivernale des expulsions a été elle aussi allongée, ce qui a permis aux personnes de conserver leur logement plus longtemps.

Par contre nous constatons une hausse des signalements de 20% notamment pendant les périodes de confinements et de couvre-feu. Une explication envisageable est l'élan de compassion et de solidarité dont on fait preuve nos concitoyens durant ces périodes difficiles.

DOUAI

L'équipe mobile de proximité a rencontré 199 ménages différents, ce qui représente **250** personnes différentes lors de ses maraudes durant l'année 2020.

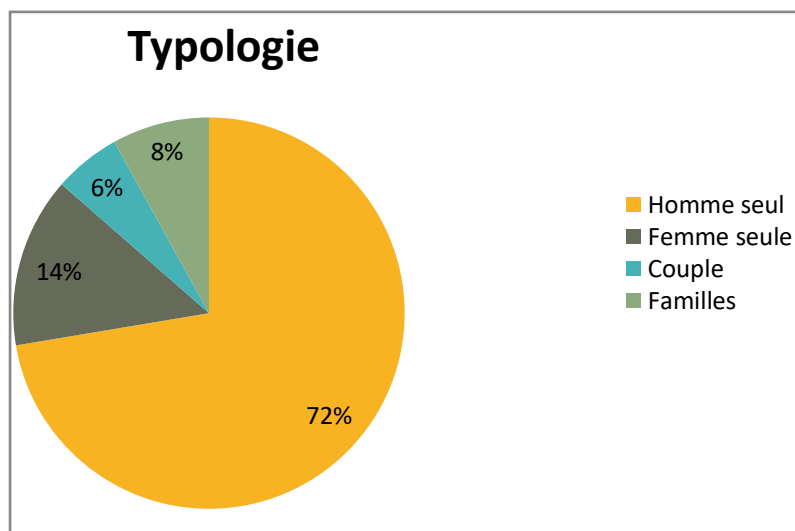
	Janv	Fév	Mar	Av	Ma	Jui	Jui	Ao	Sep	Oct	No	Dé	Total
			s	r.	i	n	l.	ut	t		v	c	
<i>Homme seul</i>	34	26	19	15	11	35	32	19	28	27	36	34	316
<i>Femme seule</i>	6	6	3	1	1	4	4	0	5	3	5	4	42
<i>Couples</i>	3	2	3	4	0	1	1	0	1	0	3	2	20
<i>Familles</i>	1	3	0	0	1	3	1	0	2	1	5	2	19
<i>Total</i>	44	37	25	20	13	43	38	19	36	31	49	42	397

1. Typologies des ménages rencontrés :

Typologie à l'année

Homme seul	144
Femme seule	28
Couples	11
Familles	16

Comme tous les ans, l'équipe mobile rencontre majoritairement des hommes seuls, puis des femmes seules, des familles et des couples. Nous notons une légère augmentation des femmes seules rencontrées lors des maraudes.



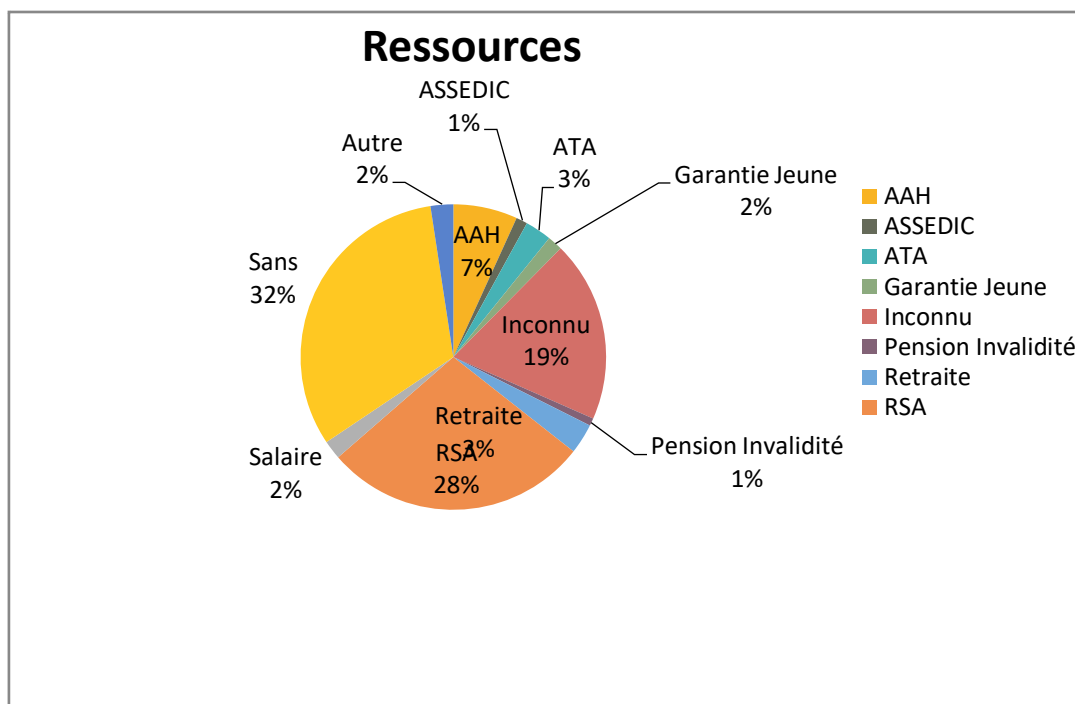
2. Age des personnes rencontrées :

La majorité des personnes rencontrées ont plus de 30 ans (56,33 %), on constate également une forte présence de jeunes 23,44 % dont 15,50 % de moins de 25 ans. Les mineurs rencontrés, sont des enfants avec leurs familles.

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	TOT
<i>Moins de 18 ans</i>	3	7	0	0	2	4	1	0	3	2	14	3	39
<i>18-24 ans</i>	7	4	7	3	5	9	5	2	7	5	9	8	71
<i>25-30 ans</i>	5	2	4	3	0	4	4	0	4	1	5	3	35
<i>31-62 ans</i>	27	31	14	13	10	25	22	14	23	20	34	25	258
<i>Plus de 62 ans</i>	1	2	3	1	1	5	4	3	4	5	5	6	40
<i>Inconnu</i>	6	1	0	0	0	1	3	0	0	0	1	3	15

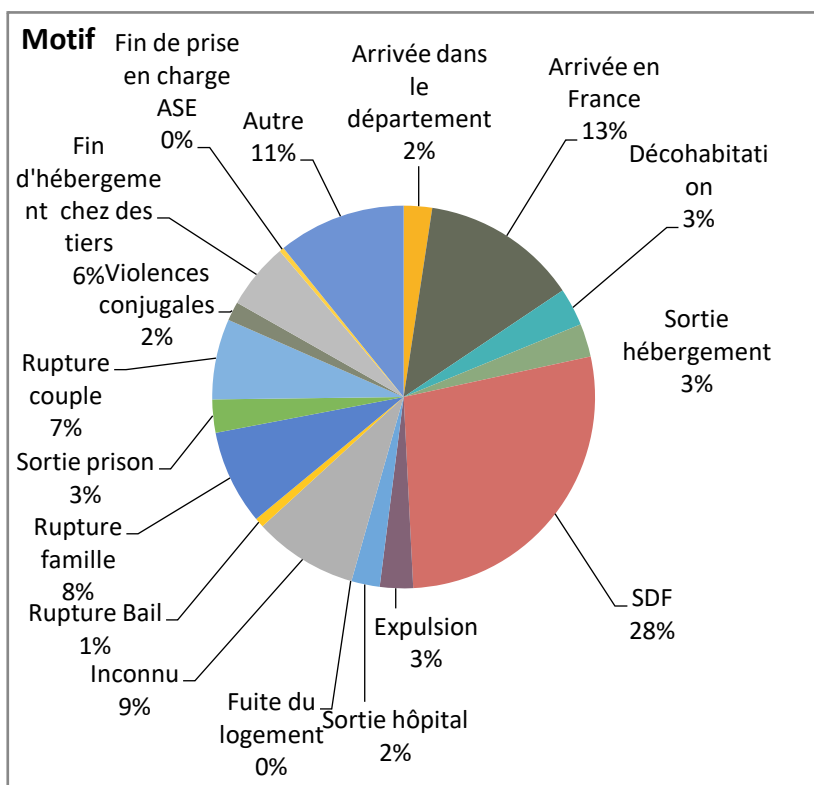
3. Ressources :

On note 32% de personnes sans ressources : hormis les personnes non régularisées, il s'agit de personnes éloignées des dispositifs de droit commun avec qui l'équipe mobile tente d'effectuer des démarches de régularisation administrative. L'équipe rencontre également des jeunes de moins de 25 ans, sans activité qui ne peuvent percevoir de ressources.



19% des ressources sont inconnues : ce sont des personnes que nous avons peu rencontrées, et nous n'avons pas créé un lien suffisant pour obtenir cette information.

Les personnes percevant des ressources sont majoritairement allocataires du RSA.

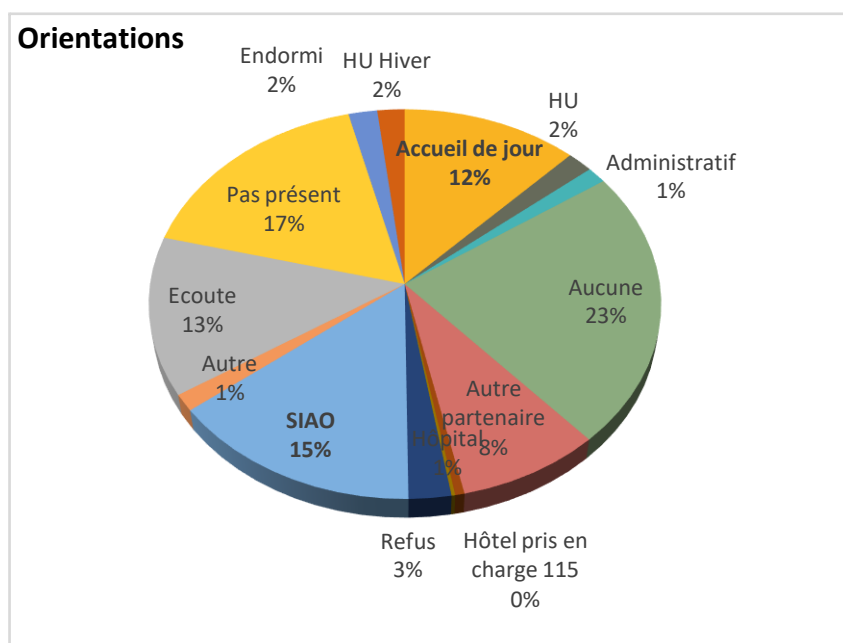


4. Motifs de la demande :

Près de 30% des personnes rencontrées sont considérées comme sans domicile fixe : ce sont des personnes vivant à la rue, ou chez des tiers.

13% des personnes rencontrées sont des primo-arrivants en France, dont la situation administrative n'est pas encore régularisée

5. Accompagnements et orientations :



17% des interventions n'ont pas donné lieu à une rencontre, soit les personnes signalées n'étaient plus sur les lieux, soit il s'agit de passages ponctuels de la maraude sur des lieux de squat identifiés.

23% des interventions n'ont pas nécessité d'orientations, ce sont généralement les moments où l'équipe mobile travaille le lien, auxquels on peut ajouter les 13% d'écoute.

Les principales orientations sont vers les partenaires proches : le SIAO et l'accueil de jour (27%). Nous orientons les personnes dans ces lieux pour effectuer les demandes d'hébergements (SIAO) ou répondre à leurs besoins élémentaires (accueil de jour).

Les principaux accompagnements sont les aides de 1^{ère} nécessité, principale demande des personnes rencontrées (24%). Les rencontres sans accompagnement (création et maintien du lien) représentent 40% des accompagnements et restent notre première mission.

Seulement 2% des accompagnements sont administratifs. Ce faible chiffre s'explique par la méconnaissance des partenaires et des personnes rencontrées quant à cette mission, mais aussi par les restrictions sanitaires imposées par la crise COVID.

Nous effectuons des transports qui représentent principalement le reste de nos accompagnements.

Accompagnements

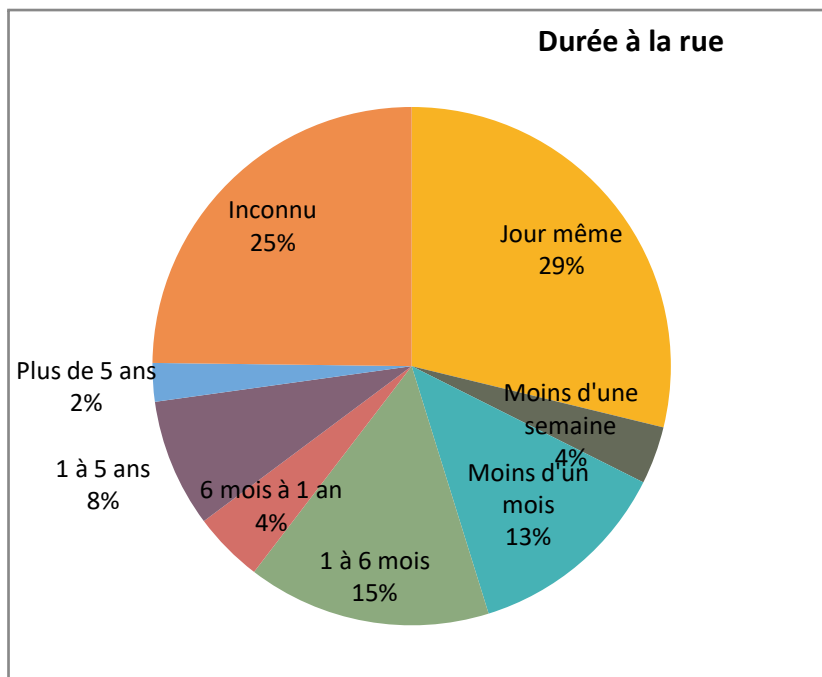
Accueil de jour	5
Administratif	21
Aide (café, couverture)	232
Aucune	153
Autre partenaire	13
CHRS	14
Droit commun (CAF, sécu...)	3
Famille	4
CSAPA	1
CMP	1
centre de cure	4
Hôtel pris en charge	115
Refus de contact	1
Refus d'hébergement	28
SIAO	8
Structure de stabilisation	1
Autre	6
Résidence Sociale	4
HU	9
HU hiver	27
Ecoute	233
Communauté	1
Emmaüs	
Pas présent	163
Endormi	17
Refus	7
TOTAL	957

6. Durée à la rue :

La durée d'errance est une information importante, l'approche et le travail à accomplir ne sont pas les mêmes selon que la personne soit à la rue depuis peu ou ait des années de rue.

10 % des personnes rencontrées sont considérées comme « chronicisées » car en errance depuis plus d'un an. Pour ces personnes, notre travail

consiste essentiellement à nouer un lien et à développer une relation de confiance vis à vis du 115.

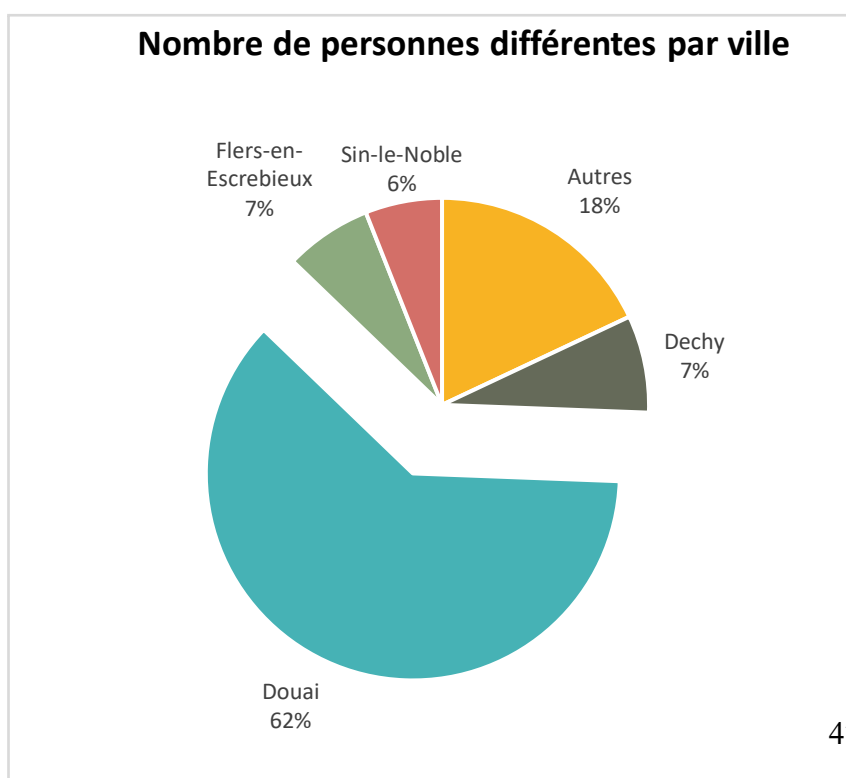


29 % sont des primo-arrivant, ce chiffre s'explique notamment par notre méthode de travail. En effet, lorsqu'une personne sollicite le 115 pour un rendez-vous, un passage de la maraude est proposé. Ce premier contact, est l'occasion de faire l'évaluation rapide de la situation, de communiquer les informations importantes : accueils de jour, dépannage alimentaire.

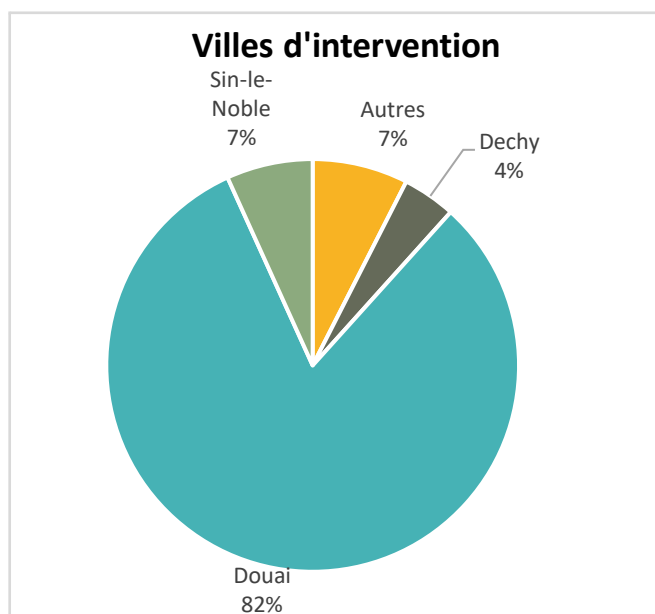
7. Cartographie :

62 % des personnes rencontrées sont à Douai même. Certains sont originaires de la commune, pour d'autres c'est la proximité et la commodité pour être en contact avec les différentes institutions répondant à leurs besoins comme les structures

d'hébergement, l'accueil de jour, la CAF, la CPAM.



8. Villes d'intervention :



82 % des interventions se font sur la ville de Douai et ses proches alentours.

Les interventions sur des secteurs autres que Douai se font essentiellement en raison de la proximité du lieu et de la personne accompagnée. Dans ces données les accompagnements hors secteur de Douai ne sont pas comptabilisés : il s'agit le plus souvent de délocalisation faute de place ou de structure adaptée sur le secteur (Accueil d'urgence famille, hommes et femmes seuls).

9. Conclusion et perspectives :

Tout au long de l'année nous avons adapté notre action selon l'état d'urgence sanitaire et les obligations/contraintes qui en ont résulté. Après avoir établi un protocole pour protéger les professionnels et les personnes accompagnées, nous avons modifié les horaires des maraudes pour essayer de rencontrer et d'accompagner le plus de personnes possible. En plus de nos actions habituelles, nous avons distribué des masques chirurgicaux aux personnes que nous rencontrions et qui le désiraient.

Nous avons dû aussi adapter notre travail avec les partenaires : Les commissions d'urgence/Grands marginaux que nous organisons avec les autres partenaires se font en visio-conférence.

Notre souhait de développer nos accompagnements administratifs a été freiné par les restrictions sanitaires. Nos maraudes en commun avec d'autres partenaires, comme le CAARUD, ont été également impactées.

L'accueil de jour étant un de nos partenaires privilégiés, nous avons pu conserver une fréquence de passages similaire à l'année dernière.

Nous maintenons une réunion régulière de l'équipe maraude pour affiner notre efficacité et coordonner au mieux nos actions.

Pour les perspectives, nous projetons de développer l'accompagnement par le biais de structures de droit commun (CAF, CPAM, Pôle-Emploi) et de mettre en place un partenariat avec ces structures. Dès que le contexte sanitaire le permettra nous souhaitons reprendre et

intensifier les échanges avec les partenaires qui mènent comme nous un travail de rue (CAARUD, Club de prévention).

L'ouverture d'un nouvel accueil de jour sera aussi l'occasion de réadapter nos interventions et de développer de nouvelles actions, comme la création d'une bagagerie par exemple.

Enfin, nous souhaitons organiser à nouveau une journée d'échange avec les résidents du centre « Hélène Borel » et les personnes accompagnées par l'équipe de proximité. Les personnes accueillies par le centre sont en situation de handicap, l'année précédente, ils avaient confectionné des gants, écharpes et bonnets, qu'ils avaient distribués aux personnes vivant à la rue. Ce moment d'échange avait été très riche, cette année compte tenu du contexte sanitaire, ils n'ont bien évidemment pas pu participer à cette distribution. Nous envisageons donc d'organiser une journée de rencontres et d'échanges. Ce moment pourrait prendre la forme, par exemple, d'une journée de pêche, en lien avec le club de pêche de l'étang du centre.

VALENCIENNES

1. Le nombre d'interventions de Janvier à Décembre 2020

L'équipe de maraude a réalisé **1 099** interventions en 2020 :

780 dans les accueils de jours, où ils interviennent en moyenne 3 fois par jour, du lundi au vendredi. La fréquentation des accueils de jour est primordiale, pour être reconnus des personnes accompagnées. C'est aussi l'occasion de recueillir des informations et d'être alertés au besoin par les équipes éducatives.

319 interventions de terrain, il s'agit essentiellement de contacts non programmés (63%), notre connaissance du terrain nous permet de savoir où sont les lieux de squats, les secteurs où nous sommes susceptibles de rencontrer des personnes à la rue. Il peut s'agir aussi parfois de rendez-vous programmé, de suivi d'une personne que nous rencontrons à intervalle régulier. Les interventions à la demande du 115, se font essentiellement lors de la prise de rendez-vous, l'écouter social proposant un passage de l'équipe de proximité, lorsqu'il n'y a pas de solution d'hébergement immédiatement disponible.

<i>Type de contact</i>	Nombre	Pourcentage
<i>Contact dans la rue non programmé</i>	202	63%
<i>Suivi / Rendez-vous programmé</i>	42	13%
<i>Intervention à la demande du 115</i>	62	11%
<i>Suivi / Rencontre à l'initiative de l'EM</i>	6	2%
<i>Intervention à la demande d'un partenaire</i>	7	2%
Totaux	319	

2. Le type de ménage

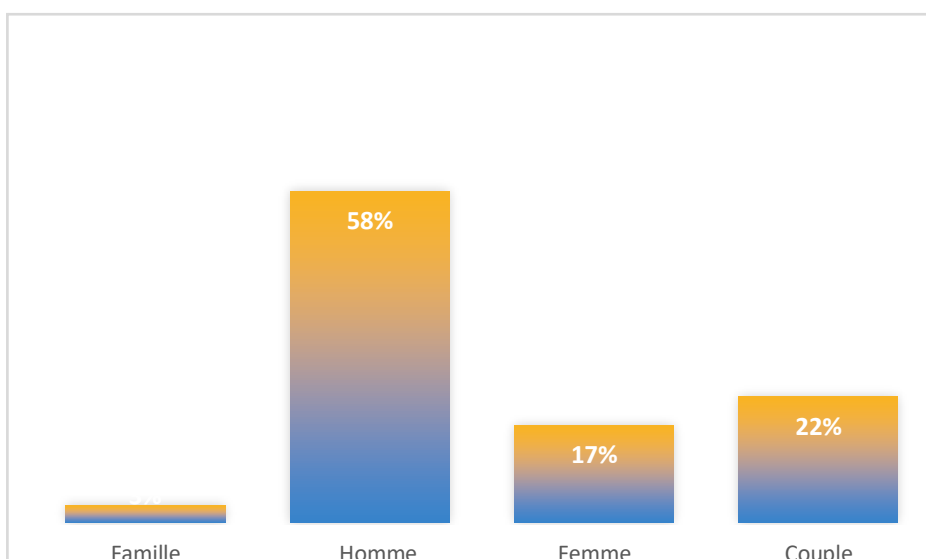
Type de Ménage	Pourcentage
<i>Famille</i>	3%
<i>Homme</i>	58%
<i>Femme</i>	17%
<i>Couple</i>	22%

Concernant le type de ménage, nous avons pu remarquer une baisse des familles en situations irrégulières repérées à la rue ; ce qui pourrait peut-être s'expliquer par la fermeture des frontières en raison de la crise sanitaire.

L'ouverture d'une structure femmes à Marly (Primtoit) et une structure couple à Auberchicourt, nous a permis de faire face à l'augmentation de la demande des femmes et des couples.

L'orientation des couples demeure très problématique, puisque nous disposons de peu de

places d'hébergement « couple ». Les personnes refusent bien souvent de se séparer même temporairement. La situation des jeunes couples de moins de 25 ans sans ressources est encore plus complexe à gérer, puisque les possibilités d'orientation sont limitées par l'absence de ressources.

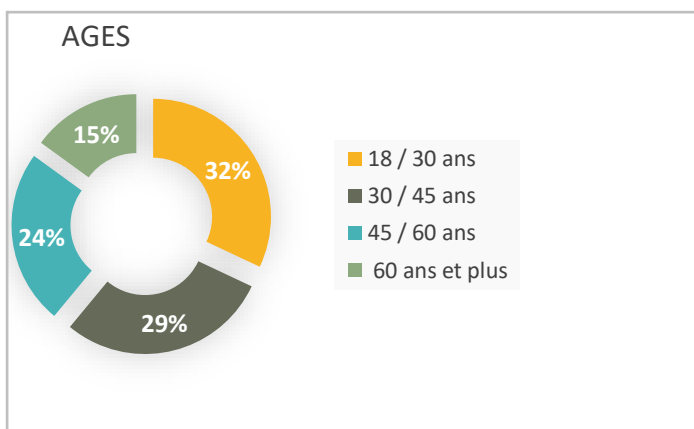


3. L'âge des demandeurs

AGE	POURCENTAGE
18 / 30 ans	32 %
30 / 45 ans	29%
45 / 60 ans	24%
+ 60 ans	15%

Chaque année nous constatons une hausse de la part des 18/30 ans, repérés à la rue. Cette situation, est alarmante. Pour la première année, les jeunes sont plus nombreux que les 30/45.

Pour enrichir, notre commission urgence, nous avons pu grâce à un travail de partenariat mettre en place un outil informatique qui nous permet de recenser toutes les personnes sans-abri afin d'améliorer leur accompagnement.



4. Orientation lors de la maraude

Orientation en structure d'urgence

<i>Réponse positive</i>	57
<i>Réponse négative</i>	72

Il est important de comprendre que la mission première de l'équipe de maraude est d'aller à la rencontre des personnes à la rue, pour créer du lien. Certains sont en demande d'hébergement, mais pas tous. Ainsi sur les 319 interventions, seules 129 ont donné lieu à une tentative d'orientation en structure d'urgence. Il est malheureusement fréquent qu'au moment de la demande, il n'y ait pas de places disponibles, dans ce cas le maraudeur conseille à la personne de contacter le 115 à 20 h, lorsque les places non confirmées sont libérées, et propose aussi un rendez-vous pour envisager l'orientation vers une solution d'hébergement adaptée.



Depuis plus de cinq ans, la CAO 59 Sud (Maraude) travaille en articulation avec la SNCF par le biais d'un conventionnement notamment pour :



Déplacements réguliers en gare et aux abords et assistance inconditionnelle aux personnes en « détresse » ou en « défaut d'autonomie » ;



Information des personnes sans-abri lors de la fermeture des gares et orientation vers des structures d'hébergement dans la mesure des possibilités, notamment durant la période hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars) ;



Consultation et mise à jour de la main-courante solidarité (ou registre social) située en gare bien souvent au bureau d'accueil. La main-courante est utilisée par tous les acteurs de la gare et a pour but d'échanger sur les problématiques de l'errance en gare. Les équipes de l'Association y laisseront une trace de leur tournée en gare et y inscriront la description de la situation d'errance à leur passage afin de nourrir ces échanges ;



Redirection des sans-abri vers le centre d'accueil de jour de l'Association ou d'un partenaire ;



Signalement des situations pouvant affecter la gestion de la gare à l'Interlocuteur Privilégié de SNCF GARES & CONNEXIONS dont les coordonnées sont retranscrites à l'annexe 1 ;



Aide à l'alimentation des comptes-rendus réguliers que font le Référent Social Gares, le Manager de l'Engagement Sociétal ou le Délégué Local Sûreté auprès de SNCF GARES & CONNEXIONS.

En 2020, les équipes de Maraude de Douai et Valenciennes ont réalisé 298 interventions, ce qui a permis avant tout de repérer et d'orienter les personnes en détresse et sans hébergement vers un dispositif adapté.

Les équipes de maraudes (binôme) assurent une relation et un point régulier (deux à trois par semaines) en direction du Chef de gare.

Contact dans la rue non programmé	202	63%
Suivi / Rendez-vous programmé	42	13%

L'objectif de ce partenariat est d'identifier des personnes en errance, de leur proposer une orientation, un dépannage alimentaire et a minima d'instaurer un dialogue. Lors des rencontres avec la SNCF, nous pouvons échanger sur la situation des personnes, ce partenaire permet aussi de relayer des informations auprès des personnes en errance.

LA BAGAGERIE : un temps d'arrêt pour redémarrer

Au quotidien nous constatons que l'une des difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en rupture d'hébergement est la gestion de leurs effets personnels. La rue n'est pas un endroit sûr, les consignes sont payantes et offrent une capacité de stockage limitée. C'est sur ce constat que l'action bagagerie a été pensée : offrir la possibilité aux personnes de déposer dans un endroit sécurisé leurs effets personnels.

La bagagerie est une action complémentaire à celle des équipes de maraudes : sous couvert d'un service rendu, nous essayons d'instaurer progressivement un lien entre la personne accompagnée et le SIAO, dans l'objectif de dégager d'autres perspectives.

Ce service est accessible sur inscription, par l'intermédiaire des partenaires de la veille sociale téléphonique, dans la limite des places disponibles. Un rendez-vous est programmé le jour même entre un travailleur social de la CAO et la personne accompagnée afin de présenter et d'expliquer le fonctionnement.

La bagagerie est située dans les locaux de l'antenne de Valenciennes, 18 casiers sont disponibles pour une durée de 1 mois. L'accès est possible pendant les horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 10 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 00.

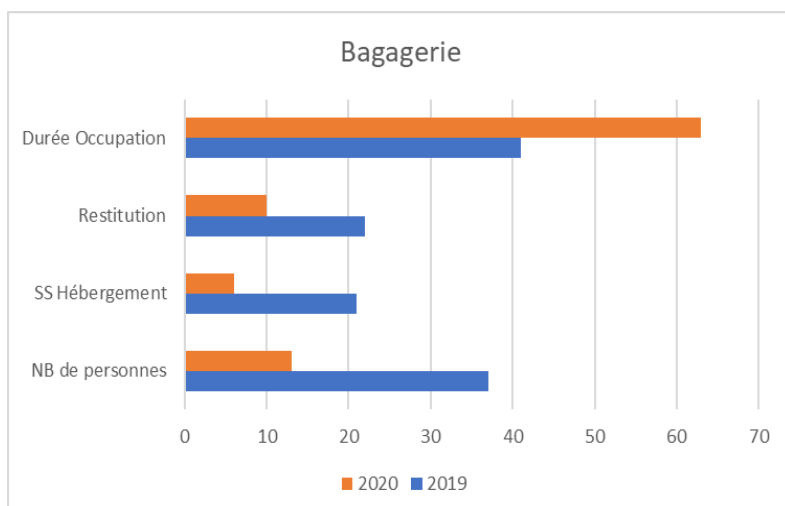
En 2020, 13 personnes ont bénéficié de l'action bagagerie, à l'ouverture de leurs casiers, 6 étaient sans hébergement. 10 personnes ont restitué leur casier, leur fréquence de passage est en moyenne de 4 fois. La durée moyenne d'utilisation est de 63 jours.

Au 31/12/2020, 12 personnes bénéficiaient d'un casier :

- 👤 1 personne hospitalisée
- 👤 9 en hébergement d'urgence
- 👤 4 exclues des structures.

La bagagerie touche essentiellement :

- 👤 Les personnes de passage
- 👤 Les personnes en attente d'intégration en hébergement
- 👤 Les personnes chronicisées à la rue.



La crise sanitaire et les protocoles mis en place ont eu un impact sur cette action :

Le nombre de personnes ayant bénéficié de ce service est en baisse de 65 %. Par contre la durée d'occupation est en augmentation de 54 %.

ACTION REFERENT JEUNES 18-30 ANS

Valenciennes

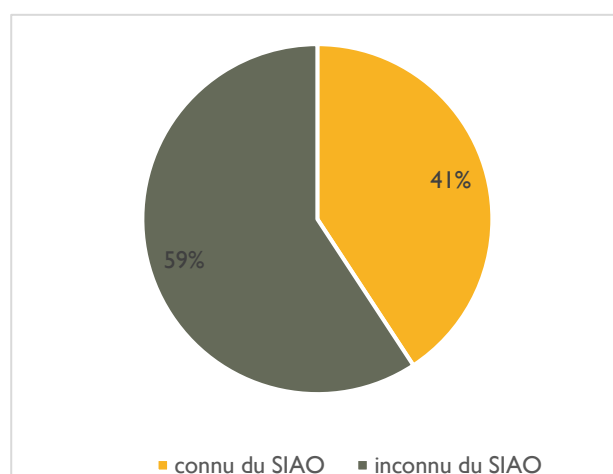
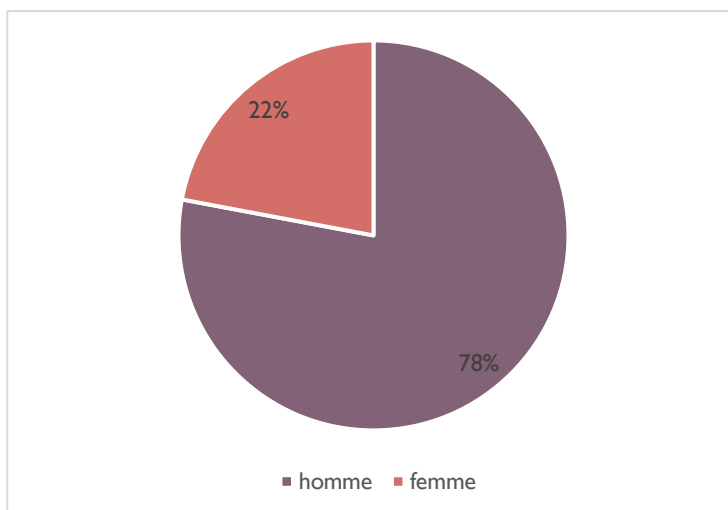
1. Typologie des personnes rencontrées et entretiens

Les référents jeunes ont rencontré 262 personnes différentes. Ce chiffre reste important malgré la réduction du nombre d'entretiens due au contexte sanitaire. 4 jeunes sur 5 reçus sont des hommes. Le nombre de femmes reçues reste identique. La moyenne d'âge est de 22 ans. Celle-ci oscille entre 21 et 22 ans depuis 4 ans.

Le nombre d'entretiens réalisés s'élève à 288 (soit 2.8/mois), moins important que l'année précédente (31/mois en 2019).

Ce chiffre s'explique par la réduction du nombre d'entretien dans les locaux du SIAO afin de respecter au mieux les gestes barrières imposés par l'accueil du public. Malgré cela, la demande demeure conséquente d'autant que 59 % des jeunes reçus ne sont pas connus de nos services avant le 1^{er} entretien (contre 57% lors de l'année précédente).

Il est à noter que 64% des jeunes rencontrés ont été placés par l'Aide Sociale à l'Enfance et/ou Protection Judiciaire de la Jeunesse durant leur minorité. Ce chiffre est en hausse (57% en 2019, 62% en 2018) et il dépasse les 50% depuis presque 10 ans.



2. Situation de la personne lors du rendez-vous avec les référents jeunes

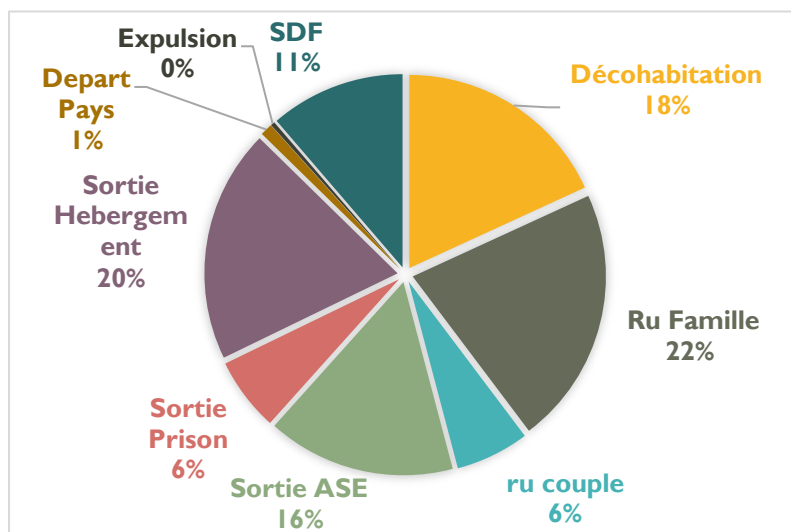
Le principal motif de demande d'hébergement auprès du SIAO est la rupture famille pour une personne sur 5 (chiffre identique à 2019).

1 personne sur 5 vient en entretien au SIAO suite à une exclusion d'une structure

d'hébergement ou pour trouver une autre solution car le jeune ne s'y sent plus épanoui (difficulté à trouver sa place, envie d'intégrer un CHRS etc.) Ce chiffre est en légère hausse (17% en 2019).

Il est à signaler que les fins d'accompagnement de l'aide sociale à l'enfance s'élèvent à 16% (identique depuis 3 ans). Ce ratio reste important de par la demande nombreuse concernant les jeunes MNA atteignant la majorité. Les services accompagnant ces jeunes nous contactent alors car ils n'auront pas de solution dans leur réseau personnel (notamment familial) pour leur hébergement à leur majorité. Au regard des nombreuses sollicitations, des protocoles ont été instaurés avec les structures d'hébergements ainsi qu'une liste d'attente afin d'être le plus juste possible quant à l'accueil de ce public

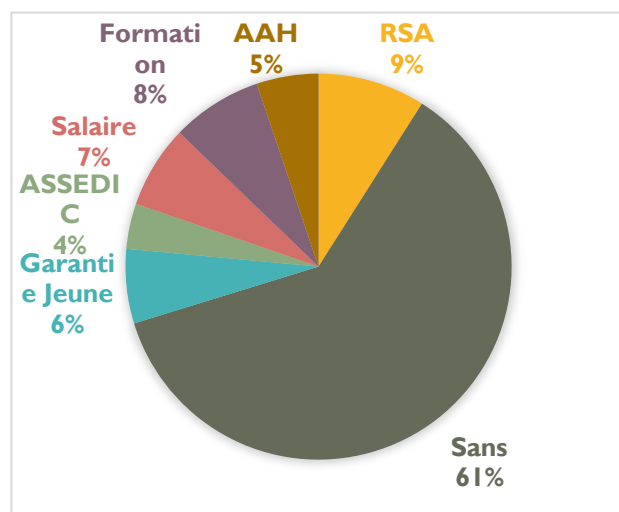
Il est intéressant de souligner également que 64% des jeunes reçus ont eu un suivi à l'ASE ou

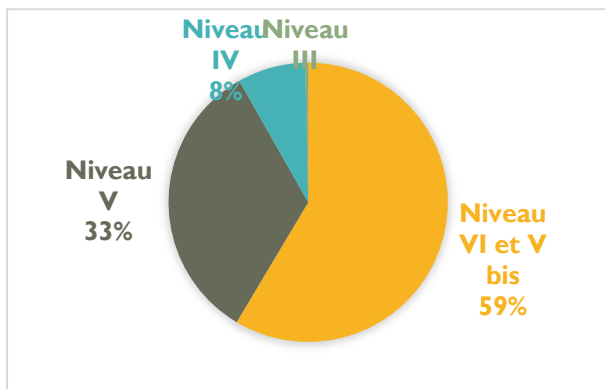


la PJJ. En effet, les jeunes sortant de ces services vont d'abord prioriser un hébergement chez des tiers (amis, familles etc...) Généralement cette solution ne perdure pas dans le temps et ils sollicitent notre service des semaines ou des mois plus tard. Le confinement de Mars a été une source de tension pour l'ensemble de la population, les jeunes en ont

aussi souffert et lors du déconfinement de nombreux jeunes nous ont sollicités. Ils étaient sans solution d'hébergement suite à des tensions apparus lors du confinement sur leur lieu d'accueil (famille, tiers). Nous avons fait le même constat dans les structures d'hébergement d'urgence : des tensions importantes sont apparues du fait de la promiscuité : studio étroit, pas de possibilité de sortir pour s'éloigner de la structure etc.

Concernant les jeunes reçus, 61% n'ont pas de revenus. En effet, beaucoup de jeunes ayant moins de 25 ans, ne peuvent percevoir le RSA. De plus concernant la garantie jeune, les jeunes reçus n'ont pas, pour la majorité de suivi en mission locale (ou ne sont plus suivis). Ils ne peuvent donc pas accéder à ce dispositif. Seulement 7 jeunes sur 100 perçoivent un salaire.

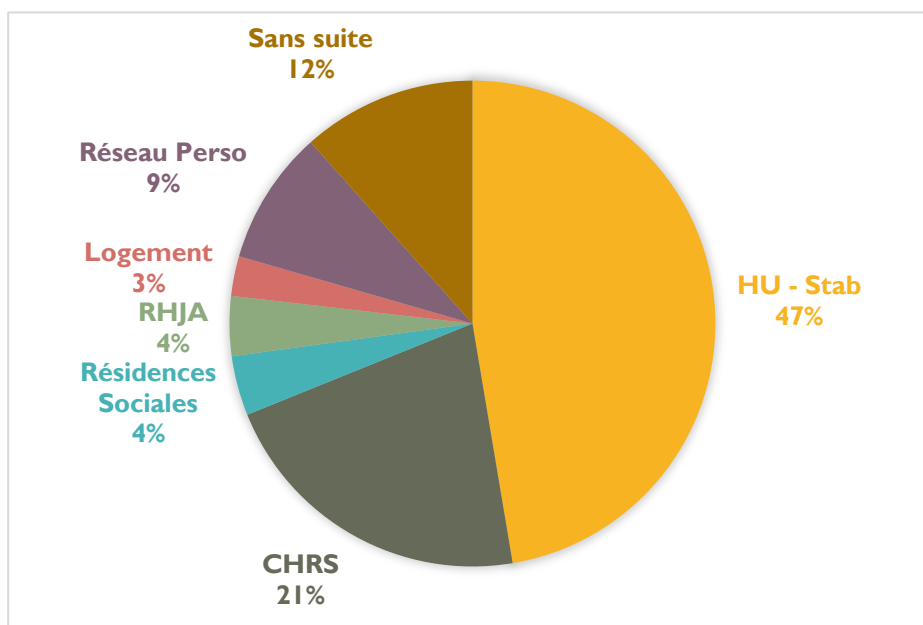




Cela peut s'expliquer par le faible niveau de qualification professionnelle des personnes accompagnées. En effet, 59 % des jeunes reçus au SIAO ne possèdent pas de diplôme.

3. Les orientations réalisées

Les référents jeunes ont réalisé 240 orientations en structure d'hébergement ou logement autonome contre 263 en 2019. 1 personne sur 2 est orientée en structure d'hébergement d'urgence et 1 sur 5 en CHRS (le nombre d'orientations en CHRS reste identique à 2019 malgré les 2 mois de confinement).



Nous essayons, quand cela est possible, d'éviter les parcours en escalier en priorisant les structures adaptées aux potentialités de la

personne accueillie. Cependant, les demandes pour les CHRS sont importantes. Au regard des situations, afin d'éviter un passage par la rue, les référents jeunes orientent les jeunes en structure d'urgence malgré l'autonomie de certaines personnes accompagnées. De plus, en raison du contexte sanitaire actuel, les demandes pour entrer en CHRS, Résidences Habitats Jeunes etc... ont augmenté ce qui engendre un temps d'attente plus important avant une entrée dans ce type d'établissements.

Enfin, depuis 3 ans, il a été constaté que les personnes orientées en CHRS restent plus longtemps dans ces établissements. Le turnover y est donc moins important et l'attente avant intégration augmente même dans les structures accueillant exclusivement des jeunes 18-30ans.

Afin d'améliorer le travail en réseau et partenariat notamment concernant les orientations réalisées, les référents jeunes participent à plusieurs réunions :

- ✓ Point avec les jeunes en errance au SIAO (mensuel ou bimensuel si nécessaire)
- ✓ Réunion à l'hébergement d'urgence de prim'toit Marly (mensuel)
- ✓ Commission Résidence Habitat Jeunes Valenciennes (mensuel)
- ✓ Commission Résidence Habitat Jeunes Denain (mensuel)
- ✓ Réseau jeune organisé par l'uriops (bimestriel)
- ✓ Commission réseau jeunes Denain (trimestriel).

DOUAI

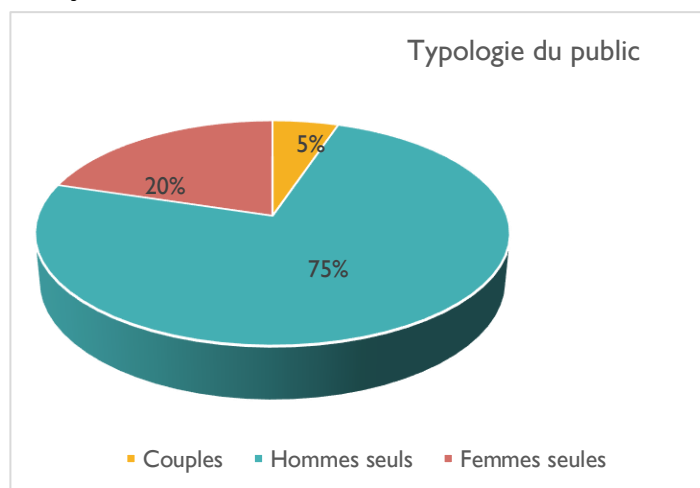
Sur l'année 2020, 337 rendez-vous ont été fixés. Sur ces 337 rendez-vous 94 n'ont pas été honorés, soit plus d'un tiers.

Sur les 243 entretiens réalisés, le SIAO de Douai a reçu :

- 11 couples
- 158 hommes seuls
- 43 femmes seules

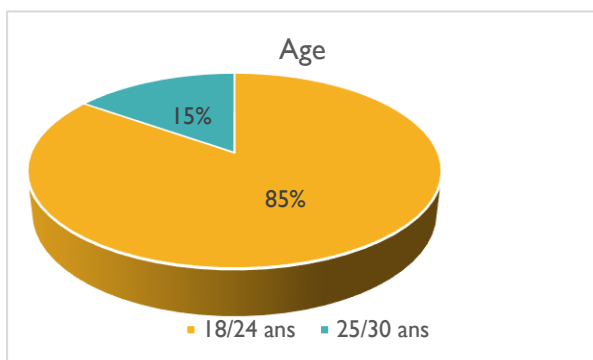
Cela représente 212 ménages soit 223 personnes différentes

21 entretiens ont également été réalisés au sein de l'association Prim'Toit dans le cadre du suivi du parcours des jeunes accueillis. Ces entretiens ne se font plus depuis le 17/03/2020 (1^{er} confinement)



Sur les 223 personnes reçues, la moyenne d'âge est de 21 ans.

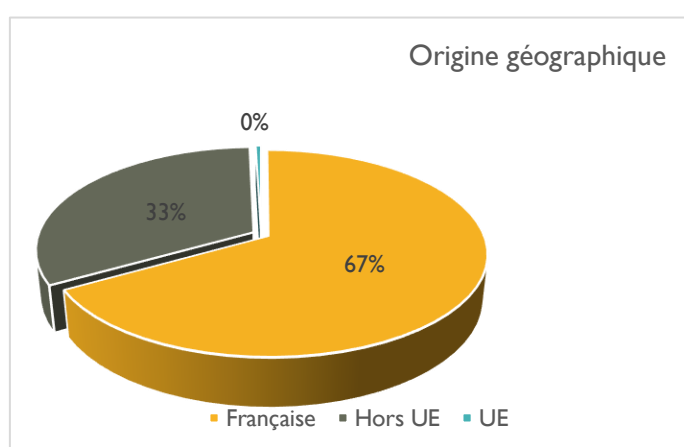
85% des jeunes reçus ont moins de 25 ans.



Ménage (composition)	Nombre de 18/30 ans	Nombre de 18/24 ans
Homme seul	158	128
Femme seule	43	41
Couple sans enfant	22	20
Totaux	223	189

1. Origines géographiques :

Nationalité	Nb
Française	149
Hors UE	73
UE	1
Total	223



Sur les 223 personnes reçues en 2020, 64 étaient des MNA (Mineurs Non Accompagnés). Ces places sont ouvertes depuis le milieu de l'année 2018, le nombre de jeunes sortant de ces structures ne cesse de croître.

La difficulté pour le SIAO est de trouver une place à tous ces jeunes à leur majorité. En effet, notre capacité d'hébergement AHI n'a pas augmenté suite à l'ouverture de ce dispositif et le turn-over sur le Douaisis est de plus en plus faible.

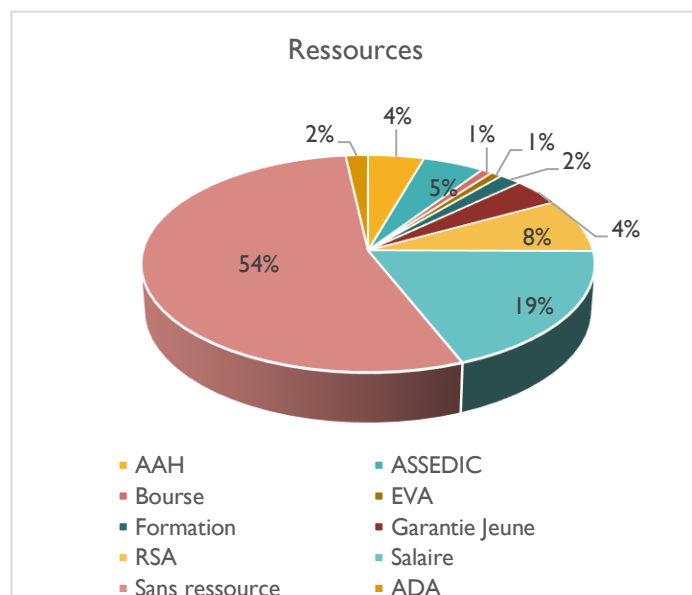
De plus, désormais les jeunes ne reçoivent plus leur récépissé de demande de titre de séjour avant leur majorité car le dépôt des dossiers doit se faire une semaine avant leur majorité.

Le ralentissement de la délivrance des récépissés ainsi que les délais de traitement des demandes d'EVA, n'aident en rien l'orientation de ces jeunes.

Au 31 décembre 2020, il y avait encore 30 MNA, devenus majeurs, en attente d'un hébergement.

2. Ressources

Nature des ressources	Nb
AAH	10
ASSEDIC	11
Bourse	2
EVA	2
Formation	4
Garantie Jeune	9
RSA	18
Salaire	42
Sans ressource	121
ADA	4
Total	223



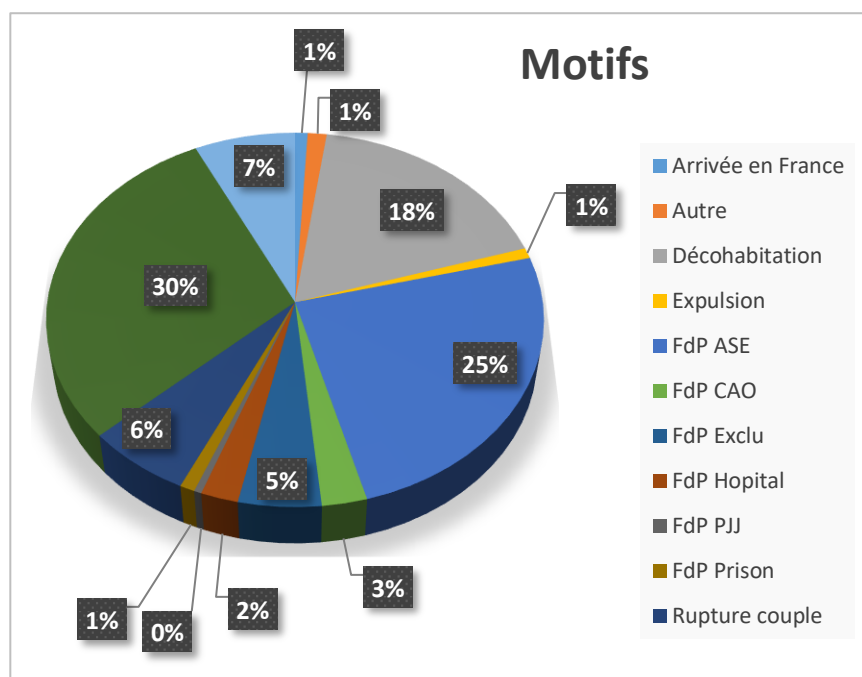
62 % des jeunes reçus en entretien sont sans ressource.

Certains jeunes éloignés du monde de l'emploi peinent à s'accrocher à une formation. Le contexte du COVID n'a pas arrangé les choses. Ainsi les jeunes relevant du dispositif garantie jeune n'ont pas pu réaliser leur stage pendant les périodes de confinement.

L'absence de ressource complique l'orientation de ces jeunes car le dispositif d'hébergement d'urgence est régulièrement saturé et aucune autre solution ne peut leur être proposée.

3. Motifs de demande d'hébergement

Motifs	Nb
Arrivée en France	2
Autre	3
Décohabitation	40
Expulsion	2
FdP ASE	55
FdP CAO	6
FdP Exclu	11
FdP Hopital	5
FdP PJJ	1
FdP Prison	2
Rupture couple	14
Rupture famille	66
SDF	16
Total	223



Le motif principal évoqué par les jeunes est la rupture avec leur famille ou la fin de prise en charge ASE, viennent ensuite les décohabitations.

Généralement, les jeunes nous contactent en dernier recours après avoir épuisé leur réseau personnel mais au vu de la saturation du dispositif, il devient de plus en plus compliqué de leur proposer un hébergement rapidement.

4. Orientations

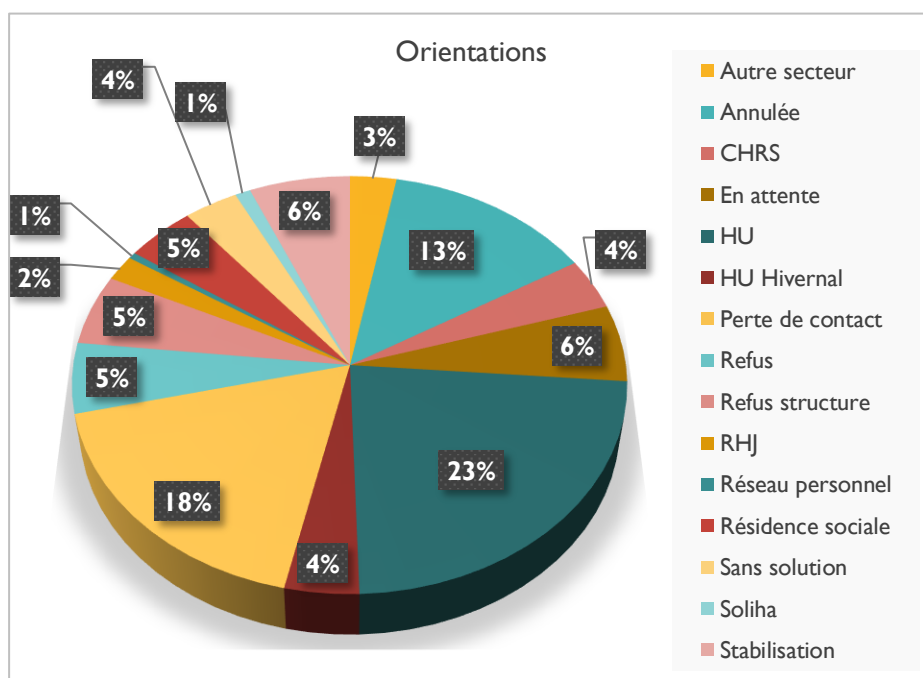
La plupart des jeunes reçus en entretien, sont orientés vers de l'hébergement d'urgence ou de la stabilisation du fait de l'absence de ressource.

Cependant, on remarque pour cette année 2020 que la combinaison de l'épidémie de COVID et d'un turn-over moins important il y a eu peu d'orientation en structure cette année (57 orientations en 2020 contre 97 en 2019).

Il y a eu également beaucoup plus de demandes annulées et de contacts perdus avec les demandeurs en 2020 qu'en 2019 (91 en 2020 et 63 en 2019).

Au 31 décembre, 45 jeunes étaient encore en attente d'une orientation.

Orientations	Nb
Autres secteurs	5
Annulée	40
CHRS	5
En attente	45
HU	25
HU Hivernal	2
Ne relève pas du 115	1
Perte de contact	51
Refus	10
Refus structure	4
RHJ	1
Réseau personnel	1
Résidence sociale	7
Sans solution	3
Soliha (IML)	2
Stabilisation	10
Total	212



Le dernier mot du directeur

Que retenir de ce bilan 2020 ?

D'abord, n'oublions pas que ce virus meurtrier nous a tous touchés, nous connaissons tous un proche, un ami ou une connaissance frappée par la maladie

Des mots nous sont devenus familiers : confinement, couvre-feu, masque, gel hydroalcoolique, gestes barrières, distanciation sociale, test PCR, vaccin, présentiel impossible, distanciel nécessaire, taux d'incidence et j'en passe.

Dès mars 2020, une situation qui nous a obligés à réinventer notre travail au quotidien, en faisant face jour après jour, à la réalité d'un virus qui a essayé de rompre le lien si fort dans le travail social.

Des entretiens limités mais qui au fil des mois ont repris un rythme proche de la normalité, même si leur forme est aujourd'hui bien différente.

Victor Hugo dans les misérables a écrit : **« Il vient une heure où protester ne suffit plus ; après la philosophie, il faut l'action ; la vive force achève ce que l'idée a ébauché. »** Cette citation vient conclure ce bilan d'activité et ouvre les perspectives pour les années à venir.

« Il vient une heure où protester ne suffit plus » chacun d'entre nous, chacun d'entre vous est ici parce qu'il a pris conscience à un moment de sa vie que la protestation n'était pas toujours suffisante. Pour sortir du champ de l'exclusion, combien de fois entendons-nous que le gouvernement a protesté ? Que l'ONU a protesté ? sans que rien ne change...

Nous ne pouvons pas travailler comme nous le faisons chaque jour, côtoyer la détresse et, osons le mot, la misère sans protester. Mais chacun de nous, dans son engagement a compris qu' **« après la philosophie vient l'action »**. Chacun, salarié ou bénévole, agit chaque jour car protester n'est pas suffisant. Nous déployons notre énergie pour lutter contre les inégalités et pour l'inclusion sociale. Mais nous n'agissons pas sans réflexion : **« la vive force achève ce que l'idée a ébauché »**. Dans notre quotidien, nous nous concertons, nous étudions, nous analysons, nous informons, nous proposons et nous agissons. Avec l'engagement propre aux personnes qui veulent protester.

Ce bilan s'achève, il a été pour nous tous l'occasion de faire le point sur cette « drôle d'année », cet an 0 qui, espérons-le, débouchera sur une société renouvelée. Nous vous avons expliqué tous les impacts négatifs au quotidien des confinements, des gestes barrières. Mais, relevons aussi que nous avons été les témoins d'élan de solidarité, de cohésion. Privés de nos proches, nous apprécions aujourd'hui leur compagnie, privés des distractions, nous nous sommes recentrés sur nous-même et notre cellule familiale, certains ont modifié leur mode de consommation. Nous avons eu cette chance.

Pour les personnes accompagnées, la situation a été très difficile à vivre : nous l'avons vu avec des tensions entre hébergés dans les structures, des ruptures familiales des déco habitations à la fin du premier confinement. Mais il y a eu aussi des aspects positifs : le maintien des places

supplémentaires jusqu'à l'été, une trêve hivernale prolongée ont donné un répit aux personnes.

Nous sortons de cette « drôle » d'année, fatigués, éprouvés, mais fiers nous avons tenu nos engagements, nous avons poursuivi les accompagnements, les orientations. Et de cela nous pouvons être fiers !

Je ne voulais pas conclure ce bilan, uniquement en vous rappelant des chiffres, je voulais aussi après ces périodes si difficiles, vous dire qu'il y a toujours du positif dans chaque situation, ce positif c'est l'espoir, nous devons le garder présent à l'esprit, chevillé au corps pour que « **la vive force achève ce que l'idée a ébauché** ».

Mais nous allons tout de même revenir sur quelques chiffres qui me semblent importants :

35 369 appels en 2020, soit une hausse de 7,6%,
22 647 demandes d'hébergement, + 23 %
3 886 appels décrochés par les sites sentinelles + 145 %
1 892 entretiens réalisés - 55 % par rapport à 2019
48 commissions d'insertion - 32 %

Au regard du contexte de cette année 2020, nous constatons que tous les indicateurs sont en hausse. A cela s'ajoute, une présence de plus en plus marquée des moins de 30 ans, pour lesquels les solutions restent à trouver.

De ces constats, de ces analyses, il nous faut dégager des perspectives pour les mois à venir, afin de poursuivre et adapter nos actions. Ce travail n'est pas vain, depuis 19 ans les dispositifs n'ont cessé d'évoluer, pour apporter des réponses de plus en plus pertinentes aux personnes en demande. Le Passage et l'Etape sont les exemples les plus révélateurs de ce que nous pouvons faire ensemble, par la synergie des compétences et surtout l'envie. Au regard du travail déjà accompli et de la situation des personnes en demande sur notre territoire, il nous semble opportun de :

- Développer des dispositifs tels que l'Etape et le Passage, pour les personnes relevant du logement autonome.
- Développer le logement adapté, et investir le champ de l'IML pour capter plus de logements y compris sur le parc privé.
- Envisager l'intégration d'un professionnel de santé mentale, pour accompagner les équipes de maraude.

Il est nécessaire de poursuivre l'animation du réseau, mais aussi de l'étendre à de nouveaux partenaires pour relever les défis à venir. Ces défis sont nombreux :

- Améliorer la prévention de la perte du logement en communiquant régulièrement avec les acteurs sociaux pour faire connaître nos services.

- Articuler nos actions avec celles des services de protection de l'enfance pour améliorer la prise en charge des jeunes majeurs.
- Intégrer des acteurs de l'insertion professionnelle, pour agir conjointement sur l'insertion sociale et professionnelle.

Des réflexions sont également à mener sur des thématiques récurrentes ou nouvelles :

- Les 18-24 ans qui représentent 26.03 % des ménages en demande
- Les personnes présentant des pathologies difficilement compatibles avec une orientation vers un dispositif d'hébergement classique. La création prochaine de lits halte-soin-santé devrait nous permettre de progresser dans ce domaine.
- Les grands marginaux, qui après de nombreuses années d'errance à leur actif, ne sont plus en demande d'hébergement.
- Les plus âgés aussi : 3.01 % des ménages ont plus de 61 ans, l'accompagnement de ces personnes, pose aussi la question de la gestion de la fin de vie des personnes en demande d'hébergement.

Pour conclure, je tenais à réitérer mes convictions : l'intérêt supérieur de la personne accompagnée, l'importance de nos valeurs et mon attachement au travail en réseau. Il n'est pas de conclusion sans remerciements et je tenais à vous remercier pour votre professionnalisme, votre écoute et votre disponibilité, chacun d'entre vous à son niveau apporte une pierre à un édifice commun.

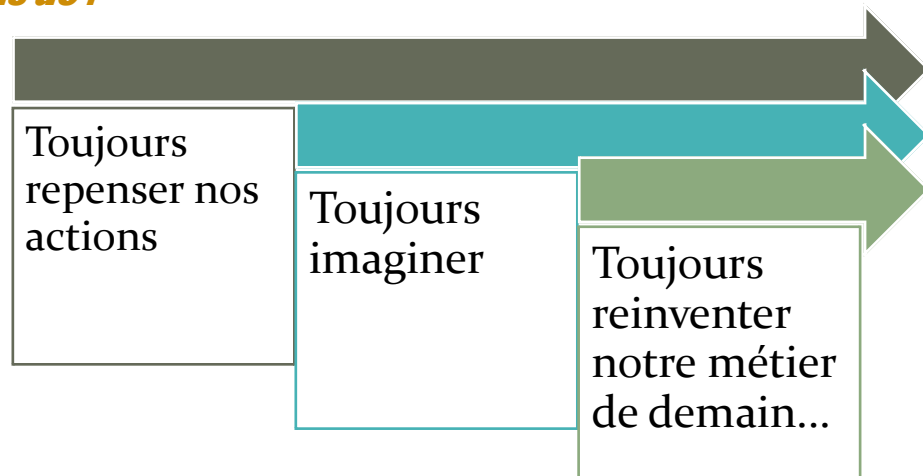
Vous connaissez mon attachement à nos valeurs, et à notre réseau, chaque année je remercie chacun et chacune pour son investissement et je m'attache à souligner les bienfaits d'un travail concerté. Vous le savez tous, après 19 ans, il est temps pour moi de passer le relais. C'est avec une évidente émotion que je vous livre mes derniers mots comme directeur de la CAO 59 Sud : nous avons parcouru tellement de chemin depuis 2002, nous avons réalisé de belles choses car nous savons que l'on réussit ensemble, mais que l'on échoue seul, je suis convaincu que vous poursuivrez dans cette dynamique.

Donc une dernière fois, je vous remercie tous pour votre engagement, votre professionnalisme, je vous félicite pour l'ingéniosité, dont tous, nous avons su faire preuve pour maintenir notre cap dans la tempête.

Je vous dis à bientôt, car nous aurons le plaisir de nous revoir dans d'autres circonstances.

Et surtout quoique nous fassions...

N'oublions pas de :



Et ce dans le seul intérêt de la personne

Glossaire

AHI	Accueil Hébergement Insertion
ALT	Allocation Logement Temporaire
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CADA	Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CAARUD.....	Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CASF.....	Code de l'Action Sociale et des Familles
CATTP	Centre d'activité thérapeutique à temps partiel
CCAS.....	Centre Communal d'Action Sociale
CHRS.....	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CLLAJ	Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
CPIP	Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
DALO	Droit Au Logement Opposable
DAHO	Droit à l'Hébergement Opposable
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
EVA.....	Dispositif « Entrée dans la vie active »
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FTM	Foyer de travailleur migrant
HU	Hébergement d'Urgence
HI	Hébergement d'Insertion
LAM	Lit d'accueil médicalisé
LHSS	Lit halte soins santé
MNA.....	Mineur Non Accompagné
PASS.....	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PDALHPD.	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PDAHI	Plan Départemental d'Accueil Hébergement, Insertion
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLAI	Les Prêts Locatifs Aidés d'Intégration
PRFA	Pension de famille et Résidences Accueil
RHJA.....	Résidence Habitat Jeune Actif
SIAO.....	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SPIP.	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UTPAS.....	Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale

